

# SILENCE SUR VIENNE POURQUOI ?

L'ENTREVUE de Vienne s'est déroulée comme on pouvait le prévoir. Les deux « K » ont discuté en tête-à-tête, ou plutôt en petit comité : ils étaient assistés de leurs interprètes et de leurs ministres des Affaires Etrangères. On ne peut donc rien savoir de précis sur ces entretiens.

On sait seulement que la conversation de dimanche matin a duré une demi-heure au-delà du temps prévu ; ils avaient donc de quoi parler, et que la dernière entrevue, dans l'après-midi de la même journée, a dépassé les

prévisions de toute une heure, de sorte que J.-F. Kennedy n'est arrivé à Londres que tard dans la soirée.

## *Des rumeurs*

## *contradictoires*

Les envoyés spéciaux des journaux parisiens ont remarqué que, lors de leur séparation, le président des Etats-Unis avait l'air fatigué, tandis que le



(Keystone.)

chef du Gouvernement soviétique était soucieux. Mais l'agence Tass — agence officielle du Kremlin — a publié aussitôt un commentaire dans lequel elle qualifie l'entrevue de Vienne de « bon début », tandis que le porte-parole de la Maison Blanche a été beaucoup plus réservé. Il s'est abstenu de toute appréciation. Il a répété simplement un mot du communiqué en déclarant que l'entrevue était « utile ». Signalons aussi que le bruit avait couru d'une prochaine visite de J.-F. Kennedy à Moscou. Cette nouvelle n'a pas été démentie, mais elle n'a pas été confirmée non plus...

Une autre rumeur a eu le même sort. On disait à Vienne que les deux « K » se rencontraient de nouveau à l'automne. Je ne crois pas cette information « dénuée de tout fondement », mais elle est certainement prémature. Toujours est-il que, d'après le communiqué final les deux hommes d'Etat ont décidé de maintenir le contact sur toutes les questions qui intéressent leur pays respectif « et le monde entier ».

## *Les contacts*

## *maintenus*

Si cette phrase du communiqué reflète une décision sincère des deux interlocuteurs, on pourra reconnaître une grande utilité à leur rencontre. Si les deux « K » sont vraiment décidés à se consulter mutuellement à l'occasion de chaque événement susceptible d'augmenter la tension internationale ou de la diminuer, on pourra affirmer que Vienne a ouvert la voie à la recherche commune — entre Washington et Moscou — d'une issue pacifique à la crise actuelle.

Mais dans l'état actuel de nos informations, il serait par trop téméraire d'en tirer cette conclusion optimiste.

## *Accord sur le Laos*

J'ajoute cependant que le passage du communiqué qui concerne le Laos semble être prometteur : Les deux chefs d'Etat ont réaffirmé leur appui à un Laos NEUTRE, INDEPENDANT, gouverné par les Laotiens eux-mêmes. Des accords internationaux devraient assurer cette indépendance et cette neutralité. Les deux « K » ont insisté sur la nécessité d'un cessez-le-feu effectif.

Le ministre des Affaires Etrangères de l'URSS doit bientôt rejoindre Genève où siège la conférence internationale du Laos. L'évolution des

travaux de cette dernière montrera si « l'accord de Vienne » est réel sur ce point.

## *La diplomatie secrète*

DANS les conditions actuelles de la « diplomatie classique », un commentateur ne peut se permettre autre chose que des hypothèses. Cette « diplomatie secrète » est irritante. Elle peut même troubler l'opinion publique. Malheureusement, elle est indispensable à présent. C'est la condition même d'une explication franche entre deux chefs d'Etat dont le désaccord plonge le monde dans la crise, et dont l'accord peut permettre la fin de la guerre froide et l'entente générale sur le désarmement.

Il faut donc accepter la « diplomatie secrète » comme un mal provisoirement nécessaire. A condition, toutefois, que le « secret » couvre seulement les conversations et négociations préliminaires. Mais les accords et les ententes doivent être rendus publics. Les peuples au XXe siècle, n'acceptent pas de subir de décisions prises en secret.

## *L'ombre d'Adenauer*

Avant de rencontrer M. Khrouchtchev, J.-F. Kennedy s'est rendu à Paris pour conférer avec le général de Gaulle. Avant de recevoir le président des Etats-Unis, notre général-président a fait un rapide voyage à Bonn pour voir le chancelier allemand.

De cette succession de rencontres « au sommets », il serait tentant de conclure qu'en fin de compte, c'est Konrad Adenauer qui « tire les ficelles ». D'autant plus qu'après le départ de J.-F. Kennedy, le général de Gaulle a cru devoir adresser une lettre à Konrad Adenauer pour lui rendre compte de ses entretiens avec le président américain.

Mais ce raisonnement serait trop superficiel. Pour être fondé, il devrait s'appuyer sur un accord réel entre le chancelier et le général, ainsi qu'entre ce dernier et le président des Etats-Unis.

Cet accord n'existe pas. Du moins en ce qui concerne l'ensemble des problèmes constituant le « contentieux » entre l'Est et l'Ouest. Il est cependant certain que dans la question de Berlin, le chef de l'Etat français a épousé la thèse du chef du Gouvernement allemand. Le général de Gaulle l'a-t-il fait partager également par J.-F. Kennedy ? Cela semble probable.

Oreste ROSENFELD.

(Suite en p. 2 col. 1)

- **Élections cantonales et congrès syndicaux**
- **Challe-Zeller : 15 ans... et les félicitations du Jury ?**
- **Une région-pilote : le Bas-Rhône-Languedoc**

## SILENCE SUR VIENNE

(Suite de la page 1)

L'attitude de Londres est à ce propos très caractéristique. Contrairement à l'affirmation de la radio gauliste, l'irritation de la presse britannique (qui reflète en l'occurrence l'état d'esprit des dirigeants) ne s'explique pas par une sorte d'envie à l'égard de J.-F. Kennedy. Les Anglais n'ont pas ce complexe d'infériorité qui s'exprime dans la mégalomanie du Gouvernement français. Ils n'ont pas non plus la jalousie soupçonneuse des Allemands. Les Britanniques savent que, sans entente préalable entre les U.S.A. et l'U.R.S.S., la détente internationale n'est pas possible.

### *Des craintes justifiées ?*

L'accueil assez réservé des journaux de Londres à J.-F. Kennedy, après son retour de Vienne, a pour cause l'impression (peut-être même la certitude) que le président des Etats-Unis s'est laissé influencer par le chancelier Adenauer et ce, grâce à l'entremise du général de Gaulle. Londres craint que l'intransigeance de J.-F. Kennedy dans la question de Berlin n'ait comme conséquence de « bloquer » toute négociation ultérieure entre l'Est et l'Ouest.

C'est ce que nous craignons également.

Surtout lorsque nous constatons que la veille même du jour où J.-F. Kennedy devait rencontrer N. Khrouchtchev, le chancelier Adenauer a cru devoir, dans un discours public réclamer des armes atomiques pour la Bundeswehr. Rien ne pouvait briser davantage le chef du Gouvernement de l'U.R.S.S. Rien ne pouvait gêner plus le président des Etats-Unis.

... Attendons, cependant, la reprise des travaux de la Conférence de Genève sur l'interdiction des essais nucléaires. Elle pourra nous permettre de juger si nos craintes sont justifiées ou si, au contraire, l' entrevue de Vienne est malgré tout un « bon départ ».

Oreste ROSENFELD

## Histoire d'un dictateur

(suite de la page 12)

### *Course de vitesse entre Cuba et les États-Unis*

En effet, le Mouvement de Libération Dominicaine est de tendance fidéliste : seules des réformes radicales, rigoureusement appliquées, pourront assainir la vie économique et politique de Saint-Domingue après trente ans de corruption et de gangstérisme toute extension du fidélisme, et ils vont tenter, — ils tentent déjà — de mettre sur pied une formule de remplacement plus acceptable. Leur plan semble être le suivant : obtenir une intervention de l'O.E.A. (Organisation des Etats Américains) à Saint-Domingue, sous prétexte d'arrêter la répression ; à la faveur de cette intervention, écarter du pouvoir le Mouvement de Libération et imposer un gouvernement « démocratique » dont la bonne volonté à l'égard de Washington, du « monde libre » et des capitaux américains serait assurée. La difficulté sera de trouver les hommes de cette solution : car Trujillo l'avait prévue et avait pris soin de faire disparaître tous ceux qui auraient pu être chargés de l'appliquer. Quoi qu'il en soit, une sorte de course de vitesse est aujourd'hui engagée dans les Caraïbes, entre Cuba et les Etats-Unis pour la succession du dictateur, et celui qui l'emportera aura du même coup remporté sur l'autre, une victoire décisive : que Castro gagne, c'est la Révolution étendue aux Antilles, Cuba brisant son isolement ; que les Américains triomphent, c'est le fidélisme enfermé dans son île sans possibilité de rayonnement, c'est l'asphyxie politique de Cuba. Tel est l'enjeu de la partie qui se joue aujourd'hui dans les Caraïbes.

B. FRESNEAU

## flashes-actualité

### CUBA

Le Commandant Ernesto Che Guevara a laissé prévoir la constitution d'un parti unique à Cuba. Ce parti résulterait de la fusion entre le Mouvement du 26 juillet, parti de Fidel Castro, le Parti Socialiste Populaire (communiste) et les associations de jeunes, d'étudiants et de femmes, etc... Dans l'esprit des dirigeants cubains, cette mesure est un nouveau pas vers l'établissement d'une « démocratie socialiste » à Cuba, conformément à ce qui avait été annoncé le 1<sup>er</sup> mai. Outre la nécessité du parti unique dans un pays en voie de développement, les responsables de Cuba estiment indispensables d'adopter pour leur pays un régime qui soit le plus proche possible de celui qui est en vigueur dans les démocraties populaires, afin de resserrer leurs liens avec le bloc soviétique. Reste à savoir si cet effort de rapprochement suffira à convaincre l'U.R.S.S. que Cuba est un « Etat Socialiste » et non pas simplement une « démocratie nationale ».

La seconde partie du discours de Che Guevara explique cette attitude : Guevara a déclaré qu'une industrialisation rapide était à la fois possible et nécessaire à Cuba. Possible, parce que le sous-sol cubain renferme d'importants gisements de nickel, de cobalt, etc... Nécessaire, parce que le blocus américain privant Cuba des machines et des pièces de rechange qui lui font défaut risque s'il se prolonge de plonger l'économie cubaine dans le marasme. Guevara a ainsi annoncé que seraient construites des entreprises sidérurgiques et chimiques et des usines de construction automobile et que seraient développées les mines et les transports maritimes. Enfin Guevara a indiqué que des échanges commerciaux se poursuivaient avec le Canada, mais qu'en revanche il n'y en avait guère avec l'Amérique Latine.

### ÉGYPTE

La Conférence préparatoire à la réunion au sommet des pays non-engagés s'est ouverte lundi au Caire. On sait que cette réunion au sommet, qui est une suite de la fameuse Conférence de Bandoueng, se tiendra cet été au Caire avec les dirigeants de 20 pays non-engagés : en Afrique, le Mali, le Maroc, la Somalie, le Soudan, la Guinée, le Ghana, l'Ethiopie et la R.A.U. ; en Asie, l'Irak, le Nepal, l'Arabie, le Yémen, l'Indonésie, l'Inde, Ceylan, le Cambodge, la Birmanie, l'Afghanistan ; en Amérique, Cuba, et en Europe, la Yougoslavie. Ce sont les représentants de ces pays qui sont actuellement assemblés au Caire pour préparer la réunion des chefs d'Etat.

Commentant la tenue de ces conférences, le Maréchal Tito a démenti que les pays non-engagés aient l'intention de constituer un 3<sup>e</sup> bloc, mais il a déclaré qu'il était indispensable que les petites puissances fassent entendre leur voix afin que leur sort ne soit pas décidé en leur absence et à leur détriment par les Grands, afin de faire obstacle à un éventuel partage du monde en zones d'influence. Enfin le maréchal estime que les pays non-engagés sont particulièrement bien placés pour imposer aux dirigeants des deux blocs une politique de paix et d'assistance aux pays sous-développés.

### CONGO

Le Gouvernement Lumumbiste du Kivu que présidait M. Omari a été renversé par l'Assemblée provinciale. M. Omari s'est vu reprocher la brutalité de ses troupes dans leurs opérations contre les anti-lumumbistes qui contrôlent une partie de la province. C'est là un rude coup pour M. Gizenga et le gouvernement de Stanleyville ; et il est vraisemblable que M. Kasavubu, devant l'affaiblissement de ses adversaires Lumumbistes, renoncera à discuter avec eux, comme il semblait en avoir l'intention, pour renforcer sa position et pouvoir en fin de compte leur imposer ses propres conditions.

### INDE

Un certain nombre de pays industrialisés — les U.S.A., la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Canada, le Japon et la France — ont constitué avec la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (B.I.R.D.) un « Club d'aide à l'Inde » qui fournira à ce pays les capitaux nécessaires à la réalisation de son plan quinquennal. Ces crédits s'élèvent pour 1962 à 1,3 milliards de dollars. Des négociations sont en cours au sujet des crédits de 1963 : 900 millions de dollars sont trouvés ; il reste à rassembler 200 millions de dollars. C'est la première fois qu'un plan de développement se voit assuré à l'avance de son financement, ce qui est la condition d'une planification efficace.

Émmanuel TERRAY

## LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE SUISSE

Lorsque la Suisse a la première place dans l'actualité mondiale, c'est en général en raison d'une importante conférence internationale, d'une rencontre d'intellectuels ou d'une session du B.I.T. L'on en vient presque à oublier qu'il existe aussi dans ce pays des classes laborieuses avec leurs problèmes, leurs difficultés et leurs luttes. Le congrès du Parti Socialiste Suisse qui vient de se tenir à Lausanne les 3 et 4 juin permet d'avoir une optique quelque peu différente de l'image quelque peu idyllique que l'on se fait généralement de ce pays voisin.

MEMBRE de la 2<sup>e</sup> Internationale, très attaché à la tradition social-démocrate, le parti ne peut être qualifié de dynamique. Révisionniste, il se « place sur le terrain de la démocratie » et non sur celui de la lutte de classes et entend « assurer une juste (sic) répartition du revenu national ». Parti de gouvernement, il participe au conseil fédéral, mais des militants entendent lui donner un caractère nouveau. Leur action est d'ailleurs positive, car alors que dans plusieurs cantons, le parti stagnait ou reculait légèrement, dans d'autres, — où la pression et l'action des éléments jeunes est particulièrement sensible —, des succès notables sont enregistrés. Et il faut souligner que les positions les plus intéressantes émanent de sections de base.

Outre certaines questions de procédure, le congrès avait à discuter de trois aspects des problèmes sociaux.

Un rapport de Peter Tschudi fit le point des assurances sociales en Suisse et des révisions de taux qui doivent entrer en application en juin prochain. Question importante puisqu'elle intéresse 700.000 rentiers dont la situation paraît, en regard des chiffres fournis, assez difficile et peu proche d'un véritable minimum vital : moins de 3 francs suisses par jour pour un célibataire et environ 5 pour un couple. Certes cela constitue le minimum national car cantons et communes — qui jouissent d'une grande autonomie financière — votent des suppléments dépassant quelquefois 1 f.s. par jour. Le plus grand succès paraît avoir été remporté dans le canton de Genève où la retraite servie ne pourra pas être inférieure à 3.200 f.s. pour un célibataire et 5.800 pour un couple.

### *Une revendication socialiste : le droit à l'instruction*

Pierre Graber devait ensuite présenter un très intéressant rapport sur une revendication sociale : Le droit à l'instruction. Constatant la stagnation — voire la régression — de l'enseignement supérieur (il y a

par exemple 2.341 étudiants en médecine pour l'année 1959-60 contre 2.357 en 1938-39 et le nombre des doctorats obtenus par des étudiants suisses baissé continuellement depuis 1946), les difficultés qui limitent l'accès aux disciplines scientifiques (seul l'étudiant qui a fait le cycle latin peut accéder directement à la faculté de médecine), le rapporteur demande la mise en œuvre d'une politique nouvelle accordant à la fois des bourses aux étudiants et une aide efficace aux familles, conditions essentielles de la démocratisation des études. Démocratisation indispensable en raison du droit de chaque individu à la pensée et à la culture comme aussi des impératifs du fonctionnement de la démocratie réelle : le citoyen ne peut remplir pleinement son rôle sans posséder des connaissances chaque jour plus grandes. Gratuité effective des études du primaire au supérieur, défense de l'enseignement professionnel, unification de l'enseignement (en Suisse romande, on ne compte pas moins de six régimes scolaires différents par canton !) retiennent l'attention des 500 délégués participant aux assises.

### *Logement :*

#### *un programme à suivre*

Parmi les contributions les plus intéressantes apportées par les sections, il faut retenir celles de la Chaux-de-Fonds consacrées au problème du logement. Car la Suisse a aussi une crise du logement et les organisations syndicales doivent lutter contre les augmentations de loyer. En outre la spéculation foncière prend des proportions insoupçonnées. Le congrès a décidé de prendre en considération un programme en 8 points prévoyant notamment : — l'extension du droit d'expropriation en vue de l'aménagement local, régional et national du territoire et la construction de logements à loyers modérés ; — attribution d'un droit de préemption aux communes dans toutes les ventes de terrains et d'immeubles ; — crédits pour la constitution de réserves foncières ; — constitution d'un patrimoine communal ou cantonal foncier qui ne pourrait pas être vendu, mais simplement loué ; — interdiction d'acquérir des terrains agricoles pour réaliser des placements ; — imposition massive des plus-values immobilières et foncières.

Faut-il préciser que de nombreux militants socialistes suisses suivent avec attention le développement du P.S.U. et son action ? D'ailleurs, la similitude des problèmes devrait, dans l'avenir, permettre de fructueux échanges.

Louis HOUDEVILLE.

## Le billet de Jean BINOT AVEUX SPONTANÉS...

APRES le jugement du Haut Tribunal Militaire, jugement où la bénignité le dispute à l'hypocrisie — car enfin, pour un moindre crime, un simple soldat eût été condamné à vie, si non condamné à mort — le Pouvoir a estimé convenable de nous rassurer, voir de nous réjouir : il a ordonné des poursuites contre le Canard Enchaîné pour injures publiques à l'armée.

Il n'était que temps ! les impertinences hebdomadaires de notre confrère ailé faisaient douter à la longue de la vigilance de l'Etat, sans compter que le Canard lui-même en devenait suspect ! Nous voici soulagés, Dieu merci ! Canard, tu iras au cachot.

Mais voyez comme il est difficile de gouverner : cette mesure de mâle patriotisme entraîne le risque d'accréder la thèse impie selon laquelle l'armée décidément est de complexion ultra... fragile ! hostile à l'intelligence, allergique à l'esprit, vulnérable à la vérité.

D'autant que la gangrène atteint les plus sûrs. A ce procès escamoté n'a-t-on pas vu un procureur général s'écrier : le 13 mai 1958 l'armée a porté une plaie mortelle à la nation en pactisant avec les insurgés, en portant le coup mortel à la IV<sup>e</sup> République...

Vite, un Haut Tribunal... Judiciaire ! vite ! des bourreaux, des fers, des supplices ! Vite, les Debré, Michelet et autres concernés : il faut mettre ce Besson-là hors d'état de nuire... Sa robe rouge à le front de passer des aveux ! MM. Mauriac et autres illuminés vont en prendre un coup de sang !

Et le nommé Canard, prévenu d'injures publiques au corps sacré de l'armée, risque d'ajouter cette perle à toutes celles qu'il a déjà produites, en précisant, le traître ! « que le concours continue ».

# ÉLECTIONS CANTONALES ET FRONT SOCIALISTE



(A.D.P.)  
TANGUY-PRIGENT

**L**A caractéristique essentielle des élections cantonales du 4 juin est la proportion importante des abstentions, la plus élevée depuis 1945 (43,5 % d'abstentions en 1961 contre 40,3 % en 1955). L'ensemble des observateurs ont vu là un signe nouveau de la dépolitisation du pays, confirmé par le chiffre encore plus élevé d'abstentions dans l'élection partielle du 9e arrondissement de Paris (61,3 %), chiffre record, lui aussi, même pour une élection partielle depuis la libération.

## La signification des abstentions

Le contraste apparaît ainsi de plus en plus grand entre les consultations du type plébiscitaire comme celle de janvier 1961 où les abstentions sont relativement moindres (25 %) et les consultations électoralles classiques dont un nombre de plus en plus grand de citoyens se désintéresse, estimant qu'elles ne pèsent pas réellement sur l'avenir du pays. Cette constatation est particulièrement nette dans les villes où presque toujours le nombre des abstentions de dimanche est supérieure à 50 %.

Mais, si cette première caractéristique manifeste un changement qui se traduit par un manque d'intérêt accru depuis le 13 mai à l'égard des élections, on enregistre par contre, une stabilité plus grande que jamais dans les résultats, comme si rien ne s'était passé en France depuis 1955, année où gouvernait Edgar Faure et qui voyait le début de la guerre d'Algérie. Jamais autant de sortants n'ont été élus dès le 1er tour ; la répartition des suffrages change extrêmement peu depuis 1955.

Il s'agit évidemment de caractéristiques propres aux élections cantonales, puisque, au contraire, les résultats de l'élection partielle législative du 9e arrondissement de Paris témoignent d'une poussée très sensible de l'U.N.R. et d'un échec de la droite classique qui avait cependant de fortes positions dans ce secteur. Cette poussée de l'U.N.R. ne se retrouve pas aux élections cantonales où, certes, cette formation remporte des succès mais sans comparaison avec ceux des élections législatives de 1958 ou de dimanche à Paris.

## Stabilité et conservatisme

Les électeurs des cantonales ont fait confiance en grande majorité aux notables qui les représentaient déjà à cet échelon sous le régime précédent. Le plus souvent, il s'agit d'une confiance à caractère plus personnel que politique à l'égard du conseiller sortant ou parfois d'un candidat nouveau.

Cette confiance maintenue à l'égard de personnalités style IVe République, — sinon style IIIe République — traduit sans doute, en fait, un scepticisme à l'égard du rôle des conseils généraux et un conservatisme plus grand que partout ailleurs à l'échelon de la politique cantonale. Il faut rappeler en effet que les changements ont été relativement plus importants

lors des dernières élections municipales.

Une autre constatation renforce la précédente : les milieux sociaux, les organisations diverses qui maintiennent aujourd'hui dans une atmosphère de dépolitisation accrue la conscience d'une responsabilité dans la vie du pays, les syndicalistes, les militants d'organisations paysannes, les animateurs de mouvements sociaux dans les domaines les plus divers (culturel, éducatif, logement, sécurité sociale, familial, etc) s'ont sentis dans la grande majorité des cas fort peu concernés par les élections cantonales et ont rarement fait acte de candidature. Alors que ces milieux portent le plus souvent un intérêt actif aux problèmes d'aménagement du territoire, ils n'ont pas eu le sentiment, sauf exceptions, qu'ils pouvaient être efficaces dans une campagne électorale de ce type et au sein d'un Conseil général. Certes ce manque d'intérêt s'explique en bonne partie par la limitation des pouvoirs des conseils généraux. Mais il y avait là précisément le seul thème de lutte et de propagande de nature à forcer l'indifférence, et à faire reculer le conservatisme et la stagnation en faisant progresser les idées de pouvoir décentralisé, de gestion démocratique des organismes locaux. Tel était le sens des propositions de candidature commune formulées par notre parti avant le premier tour.

Cette insuffisance essentielle nous fait mesurer la tâche à accomplir et nous permet de mieux voir la direction où doivent porter les efforts du P.S.U. Les résultats obtenus en effet dimanche par notre parti confirment cette constatation ; ils comportent pour nous des leçons importantes.

## Les résultats des candidats P.S.U.

On peut observer d'abord un certain nombre de succès obtenus dans des cantons où les candidats étaient connus depuis longtemps par leur activité publique antérieure et entraient précisément dans la catégorie des personnalités locales dont le succès est la grande caractéristique des élections de dimanche. C'était le cas de nos candidats sortants dans les Côtes du Nord, la Creuse, le Finistère, le Gard, le Gers, le Lot et Garonne et la Haute-Saône. C'est le cas aussi du docteur Rizier qui a battu le ministre Lecourt dans les Hautes-Alpes. Cela se vérifie sans doute au second tour pour un certain nombre de nos candidats bien placés au ballottage dans ces mêmes départements ainsi que dans les Basses-Alpes. Mais il faut immédiatement remarquer que dans l'atmosphère de conservatisme et de stagnation qui a présidé à ces élections cantonales, l'apparition d'une nouvelle étiquette était de nature à constituer un handicap qui ne pouvait être surmonté que par l'autorité déjà acquise depuis un an par notre parti dans ces départements. De ce point de vue les résultats les plus significatifs sont évidemment ceux obtenus dans les départements où nous présentions un nombre élevé de candidats ; de ce point de vue les résultats globaux obtenus dans les Côtes du Nord et le Gard sont les plus caractéristiques et montrent que le P.S.U. non seulement conserve ici l'audience acquise par des activités publiques antérieures, mais a renforcé son autorité depuis un an par l'activité de ses militants syndicalistes et paysans, par son intervention au niveau des problèmes essentiels de la vie locale et de l'aménagement du territoire.

De la même manière des pourcentages satisfaisants ont été obtenus dans des départements où nos candidats étaient des personnalités connues comme dans l'Ardèche, à Privas, l'Ariège à St-Girons, l'Aveyron à St-Affrique, la Charente Maritime à Saujon et à Saintes, l'Ille et Vilaine à Pleine-Fougères, l'Isère à Clelles et à Saint-Marcellin, le Jura à Beaufort et à Dampierre, la Marne dans plusieurs cantonaux, l'Oise à Pont Ste Maxence, la Seine-Maritime à Sotteville, la Seine et Oise à Montmorency, le Territoire de Belfort.

Dans d'autres départements ou cantons, où le P.S.U. ne bénéficiait pas d'une ancienne implantation, l'activité du parti et l'orientation juste des efforts de ses militants ont permis d'enregistrer des résultats as-

sez satisfaisants, compte tenu des circonstances très particulières à ce type de consultation et que nous avons analysées ci-dessus. C'est le cas par exemple du Calvados à Caen-Est, le Finistère à Brest, le Jura à Morez et Lons le Saunier, la Loire à Saint-Étienne, Saint-Chamond, Montluçon et Ferreux où nos candidats étaient également à peu près ceux de la coalition S.F.I.O., Radicaux, la Meurthe et Moselle à Nancy et à Conflans-Jarny, la Loire-Atlantique à Nantes, la Nièvre à Nevers, le Haut-Rhin à Saint-Amarin, la Seine-et-Oise à Meulan et à Taverny, la Somme à Montdidier, les Vosges à Saint-Dié, à Mirecourt, à Saulxures.

## La voie à suivre

Le travail d'implantation réalisé dans l'ensemble des départements cités s'appuie le plus souvent sur des militants syndicalistes, paysans, etc. qui a permis de réaliser des progrès par rapport aux précédentes consultations électorales où les formations qui ont constitué le P.S.U. avaient présenté des candidats. Dans plusieurs cantons de ces départements les candidats étaient eux-mêmes militants syndicalistes et paysans ou militants dans le secteur éducatif et laïque. Certes les résultats demeurent limités dans la mesure même où d'une part pèse l'atmosphère de dépolisation favorisée par le pouvoir personnel et où d'autre part intervient le caractère particulièrement conservateur de ce type d'élections. Mais même dans ces conditions défavorables, on peut mesurer la justesse de la politique définie par notre premier congrès national.

Pour parvenir à ce que prenne forme la perspective de Front socialiste tracée par le congrès, il faut, comme on a déjà commencé à le faire en bien des départements, orienter davantage notre travail en direction des entreprises, des militants syndicalistes, des organisations paysannes, et des organisations de jeunes des mouvements ou groupements d'action culturelle, éducative, logement, etc. Il s'agit évidemment d'autre chose que d'une coalition électorale éphémère, mais d'un travail commun mené en permanence et permettant de parvenir à une stratégie commune comme à un programme.

Contrairement à ce que pensent certains, le travail électoral n'est nullement pour nous contradictoire avec cet effort fondamental. Les meilleures positions électorales acquises sur des bases anciennes ne résisteront pas à la dépolisation s'il n'y a pas ce travail en profondeur. Et inversement là où n'existent pas ces « situations acquises », il serait vain de mener une propagande générale si l'on ne cherche pas d'abord à appuyer l'action du parti sur les réalités sociales à développer des activités qui répondent aux problèmes réels de la population à intervenir systématiquement sur les questions de logement ou d'aménagement du territoire comme sur les revendications des travailleurs de la paysannerie et des jeunes. De ce point de vue l'exemple de la brochure publiée par la fédération de la Loire sur le programme départemental du parti (qui contient les positions du parti sur les principaux problèmes du département) montre la voie à suivre.

Jean VERLHAC

## Les élus du P.S.U.

tant : 3.255, élu ; U.N.R. : 1.775 ; P.C.F. : 395.

### GARD

Canton d'ALZON. Rouquette P.S.U., conseiller sortant, élu. Canton de ST-ANDRE-DE-VALHOR-GUE. Ozil, P.S.U., conseiller sortant, élu.

### GERS

Canton de VALENCE-SUR-BAISE. Voitants 1.450. Baurens, P.S.U., conseiller sortant : 1.105, élu ; P.C.F. : 310.

### LOT-ET-GARONNE

Canton de DAMAZAN. Voitants 1.995. Landoyer, P.S.U., conseiller sortant : 1.448, élu ; Réactionnaire : 507.

### HAUTE-SAÔNE

Canton de CHAMPAGNAY. Voitants 3.934. Pheulpin, P.S.U., conseiller sortant : 2.453, élu ; Indépendant : 813 ; P.C.F. : 358 ; S.F.I.O. : 208.

### HAUTE-VIENNE

Canton d'AIXE-SUR-VIENNE. Dr Masdoumier, candidat d'Union des gauches, soutenu par le P.S.U., conseiller sortant, réélu.

## Autres résultats

### AIN

Canton de SEYSSEL, votants 1.736. Modérés : 557 ; Indépendants : 473 ; S.F.I.O. : 326 ; P.C.F. : 227 ; P.S.U. : 138 (8 %).

### BASSES-ALPES

Canton de VOLONNE, votants 2.454. Indépendants : 1.021 ; Raymond P.S.U., conseiller sortant : 913 (37 %) ; P.C.F. : 514.

Canton de MEZEL, votants 718. P.C.F. : 302 ; Indépendants : 228 ; S.F.I.O. : 140 ; P.S.U. : 44 (6,1 %) ; Indépendants : 4.

LE CANDIDAT DU P.C.F. SE DESISTE POUR LE CANDIDAT P.S.U. DE VOLONNE ET LE CANDIDAT DU P.S.U. POUR LE CANDIDAT P.C.F. A MEZEL.

### ARDÈCHE

Canton de PRIVAS, votants 4.339. Indépendants : 1.977 ; S.F.I.O. : 1.155 ; P.C.F. : 551 ; André Laffont P.S.U. : 529 (12,1 %) ; Divers : 127.

### ARIÈGE

Canton de SAINT-GIRONS, votants 5.034. S.F.I.O. (Dejean) : 3.051, élu ; P.S.U. : Hurpan : 1.093 (21 %) ; P.C.F. : 890.

### AVEYRON

Canton de SAINT-AFFRIQUE, votants 5.900. U.N.R. : 3.391 ; P.S.U. : Dr Granier, 1.530.

### CALVADOS

Canton de CAEN-EST, votants 15.443. U.N.R. : 8.816 ; P.C.F. : 3.136 ; S.F.I.O. : 2.071 ; P.S.U. : 1.420 (9 %) ; LE CANDIDAT P.S.U. SE DESISTE POUR LE CANDIDAT DU P.C.F.

### CHARENTE-MARITIME

Canton de SAUJON, votants 4.151. Indépendants : 1.601 ; U.N.R. : 1.150 ; Bureau, P.S.U. : 991 (24 %) ; P.C.F. : 408.

Canton de SAINTES-SUD, votants 8.873. Radical : 1.212 ; Extrême droite : 699 ; P.C.F. : 457 ; P.S.U. : 449 (11,6 %) ; Indépendants : 388 ; U.N.R. : 284 ; Indépendants : 209 ; S.F.I.O. : 175.

### COTES-DU-NORD

Canton de CORLAY. Serandour, candidat de gauche soutenu par le P.S.U. : 1.066 (40 %) ; M.R.P. : 712 ; Rép. dém. : 464 ; P.C.F. : 263. (suite page 11)

# L'INUTILE JUGEMENT...

**R**IEN. Ce procès n'est pas la leçon du putsch d'Alger, il en est l'esca-  
camotage.

Au soi-disant procès des Barricades, on avait étouffé l'affaire dans le va-  
carme, la procédure et l'évasion. Cette  
fois-ci, nous avons affaire à d'honnê-  
tes gens, on convient donc de l'étouf-

Il faut dire que ce Patin-là est ex-  
pert... Il préside la fameuse Com-  
mission de Sauvegarde, qui se tait à en  
perdre le souffle sur les cas de tor-  
ture les plus évidents, les plus atroces.  
Patin, c'est un spécialiste du silence.  
Le fameux colonel Argoud n'avait pas  
caché son estime pour cette prodigie-



(Keystone.)

fer dans les courbettes, les réserves  
polies et les émotions distinguées.

Les trois parties de ce jeu singulier, — l'accusation, la présidence et la dé-  
fense —, ont trouvé la règle idéale : je me tais si tu te tais. Silence contre  
silence. Challe et M. Arrighi avaient  
annoncé d'emblée qu'ils ne diraient rien sur les complices de l'opération.  
Qui sont-ils ? Que font-ils ? Où plastiquent-ils ? Qui les protège ? Motus.  
Par contre, ils avaient des choses à dire sur la ténébreuse affaire de la Willaya 4, des choses énormes, qui mettaient en cause le monarque lui-même. De l'autre côté, on voulait avec énergie le silence sur cette dernière affaire. Pas question de faire le procès du régime, de ses demi-mesures, de ses mensonges et des triples jeux où il se prend les pieds. « J'aurais eu beaucoup de choses à dire (sur la Willaya 4) », annoncera le procureur général Besson, pour enchaîner aussitôt : « Je passe ».

Mais, sur les origines du coup de force, sur ses appuis clandestins ou officiels, sur l'étrange passivité des « forces de l'ordre », on était gourmand de précisions. Patin, président paternel, onctueux, plein d'un amour de classe et de salon pour ses accusés à étoiles, n'a pas eu de mal à trouver le joint : il suffit de se taire de part et d'autre. L'accusation renonce à faire la lumière sur les complicités ; la défense renonce à détailler l'affaire Si Salah. Le tour est joué.

se machine à enterrer les dossiers gâ-  
nants : il racontait même qu'à propos d'une directive autorisant les exécutions sommaires, le Président Patin, plein de zèle, s'était exclamé : « Pour Dieu ! supprimez votre directive, faites-nous de bons dossiers, suscitez même de faux témoins... mais supprimez, supprimez pour le ciel, votre directive ». Le travail du Président Patin n'est pas de supprimer la torture, mais de faire disparaître ses traces. Et pareillement il n'avait pas à faire la vérité sur le putsch, mais à préparer un oubli de bon goût...

Sous sa direction bienveillante, dé-  
fense et accusation ont fait assaut de courtoisie : « Je n'ai pas usé de mes pouvoirs » dit le procureur ; « Peut-être Challe se trompe-t-il », répond la défense. Zeller nie avoir rédigé la première proclamation de « Radio-France » : — « Admettons », dit simplement le procureur tranquille. — « Nous n'avons jamais voulu débarquer en métropole », affirme l'accusé ; — « C'est vrai en ce qui concerne Challe », admet l'accusation. Challe voulait éviter toute effusion de sang, dit la défense ; « Challe ne l'a pas voulu. Soit », rétorque l'accusation. Est-ce le procureur ou l'avocat qui dit : « C'est fâcheux pour la France, qui sera privée de vos services » ; ou : « Je ne rends pas Challe et Zeller responsables » ; ou : « Je n'en fais pas grief à Challe et à Zeller » ?

Le verdict reflète exactement ce cli-

mat de concessions réciproques. « Il m'est impossible de requérir la peine de mort » commence le procureur. Pourquoi ? Parce qu'il connaît trop bien ces militaires déchirés. Il sait qu'ils « s'épuisaient à comprendre l'âme musulmane » (sic). Il faut donc, à notre tour, nous épouser à les comprendre. Allons jusqu'au bout : pourquoi la réclusion à perpétuité ? « Dans l'absolu — insinue le procureur Besson — dans l'absolu, une peine de vingt ans serait la même ».

15, 20... le procureur a eu ce qu'il demandait : peu de chose. Comment condamner ceux grâce auxquels l'in-  
croyable violence, la pourriture de l'Etat, la sédition militaire, les rêves ultras, la tentation fasciste, sont de-  
venus de douloureux débats de con-  
science, de fines délicatesses de l'âme occidentale ? Comme le dit très bien *Le Monde*, il ne s'agissait plus de politi-  
que, on n'avait pas pour but d'écraser sans rémission le danger fasciste. On était d'un côté « aussi humain que ferme » et de l'autre « raisonnable et rai-  
sonnable ». De bien belles qualités...

**I**l faut comprendre, pourtant. Rien de tout cela n'est le fruit du hasard. Si le régime fait encore une fois la preuve de son impuissance, c'est pour les trois mêmes raisons qui déjà l'avaient paralysé lors du procès des Barricades, et qui empoisonnent tous ses actes. Nous ne nous lasserons pas de les répéter :

1) Le pouvoir actuel est lui-même issu d'une insubordination militaire dont la structure était différente, mais dont les objectifs politiques et les soutiens sociologiques étaient les mêmes. Il en transpire quelque chose dans ce procès : cependant l'équivoca-  
tion est complète, puisque la défense fait état du 13 mai pour blanchir les accusés, pendant que l'accusation pré-  
tend y voir la racine du mal. « Ce jour-  
là, l'armée a porté une plaie mortelle à la nation », dit le procureur. Et le bâtonnier Toulouse : « Le 13 mai 1958, les grands chefs ont désobéi, monsieur le procureur général. Ils ont désobéi, il faut en convenir ».

Alors, quoi ? Ont-ils bien fait ? Ont-ils mal fait ? Est-ce de Gaulle, la « plaie mortelle » de la France ? D'un commun accord, défense et accusation n'insistent pas. Coup de force réussi, conglomérat de complices passés ou futurs des factieux, l'Etat qui se pré-  
tend fort n'a pas les moyens de juger. En fait d'accusés, il ne connaît que les patriotes algériens et les anticolonialistes français. Voilà l'ordinaire menu de ses tribunaux. Tomber tout à coup sur des étoiles, des plastiqueurs ou des ultras le plonge dans une inexpri-  
mable angoisse.

2) Les louvoiements, les faiblesses et les mensonges du régime, et en particu-  
lier le caractère retors et faussement habile de la politique algérienne du Chef, ont encouragé, et encoura-  
gent encore, les espoirs de la réaction colonialiste. L'homme de la « tournée de popotes », l'homme de Melun, l'homme qui croit habile, tout en con-  
gédiant Challe, de lui écrire : « Vous quittez votre poste au moment où le succès militaire n'est plus douteux », cet homme ne saurait distribuer des leçons de clairvoyance et de loyauté. Sous le langage de la générosité et de la prévision, se dissimule une constante capitulation devant l'exigence des faits : seule la lutte héroïque du peuple algérien contraint de Gaulle à négo-  
cier, et à renoncer à ses chimères de troisième force. Seul un coup de force mal préparé lui fait conduire superficiellement une épuration depuis longtemps nécessaire. Comme tous les autres, ce régime cède à la force, dont il est né, et aux circonstances. D'une certaine façon, ses adversaires réels — le F.L.N. et les ultras — ont tou-  
jours l'initiative des transformations de la conjoncture politique.

3) Plus profondément, la significa-  
tion de classe du pouvoir gaulliste le rend solidaire, au moins négativement, de ses pires adversaires de droite. Toute épreuve de force prolongée rend en effet inévitable l'intervention des forces populaires. Limiter en tout état de cause cette intervention, la domes-  
tiquer à son profit, tel est le souci constant de la fraction de la bourgeoisie acquise à l'idée d'un état algérien. Or, divers signes laissent prévoir que cette fois, — et contrairement à ce qui s'était passé le 24 janvier 1960 — les organisations ouvrières pou-  
vaient à la longue échapper au contrô-  
le du pouvoir, et imposer certaines

de leurs solutions ou de leurs méthodes. La réaction du contingent, même si elle n'était pas révolutionnaire dans son contenu, représentait un danger considérable pour l'avenir. C'est ce que les hommes comme Challe ont rapidement compris : ils ont su voir qu'en défendant désespérément certains intérêts particuliers et ar-  
chaïques, ils finissaient par remettre en question les intérêts généraux de la bourgeoisie, et par faire la part belle à l'ennemi traditionnel : la gauche, assoupie depuis des années. Ils ont alors renoncé. En un sens, ils sont les martyrs de l'intérêt global de leur classe. Il leur a donc été beaucoup pardonné.

Gérard DASTAING.

## Communiqué du P.S.U.

**L**e procès CHALLE, organisé dans le cadre d'une juridiction d'exception sous le prétexte de la sévérité insuffisante des juridictions régulières, a été l'occasion d'une nouvelle comédie mettant en pleine lumière la complaisance du régime à l'égard de ceux qui l'ont installé au pouvoir. Le ton respectueux, les amabilités échangées, les questions épineuses esquivées, ont montré qu'on était entre amis et, comme l'a souligné la presse étrangère : c'était plutôt la Vème République que les factieux qui était sur la sellette ; même les officiers et généraux cités par l'accusation sympathisaient souvent avec les prévenus.

Dans ces conditions la mansuétude du Ministère Public, représentant le gouvernement et exécutant ses instructions, est scandaleuse mais logique, car elle constitue l'aveu de la volonté du pouvoir de se rapprocher des milieux de l'armée quels qu'ils soient.

La scandaleuse clémence à l'égard d'hommes qui ont failli plonger la France dans la guerre civile provoqua la colère des soldats du contingent et des travailleurs. Elle ne manquera pas de créer un malaise chez les Algériens avec qui est engagée une négociation. Seul un pouvoir adossé au peuple aurait voulu et pu frapper les chefs de la rébellion impitoyablement. Seul un pouvoir adossé au peuple pourrait et voudrait épurer l'armée de très nombreux cadres organisateurs ou complices du coup du 22 avril et qui, dès maintenant, méditent de nouvelles agressions contre la Nation.

Il faut souligner, avec la plus grande gravité, que la comédie du procès CHALLE liée à l'absence d'épuration nous prépare des lendemains redoutables.

Le P.S.U. met en garde les syndicats, les Partis démocratiques, les organisations populaires et tous les citoyens : après cette nouvelle preuve de faiblesse, plus que jamais ils ne doivent compter que sur EUX-MEMES pour défendre la liberté ; ils doivent s'organiser d'urgence dans l'union pour faire face à de nouveaux périls.

1<sup>er</sup> JUIN 1961.

## L'affaire

**I**l est manifeste que l'affaire Si Salah, ce chef de la Willaya 4, reçu à l'Elysée par le général de Gaulle lui-même, a fortement pesé sur le procès Challe-Zeller. Tout s'est passé comme si, par accord tacite ou formel entre accusation et défense, on préférait ne pas pousser à fond l'explication de cet épisode.

Une version détaillée de l'affaire a été donnée par un journal du soir. Elle n'a reçu aucun démenti officiel, ni d'ailleurs officieux. On peut donc tenir pour certain que les faits sont exacts.

Mais une question demeure posée : pourquoi l'Elysée pouvait-il être gêné par le « déballage » ? Pourquoi, selon toutes les apparences, a-t-il cherché à faire le silence le plus tôt possible ? Après tout, on sait bien, ou on devine, qu'il y a toujours eu des recherches de contacts de ce genre.

Une explication est donnée dans certains milieux tunisiens et marocains. L'affaire aurait d'abord été montée par l'armée de sa propre initiative, dans l'esprit indiqué par Challe :

— Si nous parvenions — espéraient les militaires — à obtenir un cessez-le-feu par accord direct avec les chefs d'une ou peut-être de plusieurs Wilayas importantes, nous aurions fait la preuve que nous sommes vraiment au « dernier quart d'heure » ; ce serait donc folie d'engager maintenant la né-

## Si Salah

gociation : N'oublions pas en effet que tout ceci s'est préparé dans les premiers mois de 1960, après l'échec ultra de janvier, à une époque où l'armée ne se considérait pas comme suffisamment rassurée par la « tournée des popotes ».

Dans une deuxième phase, l'Elysée, informé, aurait songé à utiliser le contact avec Si Salah et les autres dirigeants de la Willaya 4 dans la préparation de Melun. « Vous voyez bien, aurait-on dit aux émissaires du G.P.R.A., que vous ne pouvez prétendre représenter tous les combattants nationalistes. D'autres sont prêts à une négociation d'un type différent de celle que vous souhaitez ». Et au bon moment, on aurait joué la carte de Si Salah.

Bien sûr, le G.P.R.A. aurait eu vent de l'intrigue. D'autre part, certains de ceux qui se seraient d'abord prêtés au contact, auraient fait marche arrière quand ils auraient vu le rôle qu'on devait leur faire jouer.

Toute cette combinaison, qui a elle-même lamentablement échoué, serait une des causes et peut-être une des plus importantes, de l'échec de Melun.

On comprend, si l'explication est exacte, qu'elle aurait pu être gênante au cas où toute la lumière aurait été faite : elle aurait prouvé comment, une fois de plus, par un machiavélisme maladroit, l'ouverture de la négociation s'est trouvée retardée d'un an.



(Agip.)

« Ce Patin-là est un expert... »

# LE SORT D'UN DEMI-QUARTERON

**Q**UAND s'ouvert, à la 1re Chambre de la Cour d'Appel, le procès Challe et Zeller, beaucoup d'habitants du Palais s'interrogeaient sur l'attitude de la défense :

Comment se faisait-il que les avocats ne soulèvent pas l'ilégalité de la décision ayant créé le Haut-Tribunal, ilégalité si soutenable que le Procureur Général, dans son réquisitoire, a cru utile d'aller au-devant du reproche ?

Comment se faisait-il qu'aucun des membres du Haut-Tribunal ne soit récusé par la Défense — soit à raison de liens qu'elle lui aurait reprochés d'avoir avec le Pouvoir (M. Patin, à qui le Général-Président avait déjà confié la présidence de la Commission de Sauvegarde et un siège au Comité Constitutionnel, n'est-il pas, avec François Mauriac, un de ces rares « fâcheux » à qui ledit Général-Président a remis lui-même, lors d'une récente promotion, les insignes de sa dignité dans la Légion d'Honneur ?) — soit à raison d'inimitiés dont on parlait dans les couloirs ? Silence d'autant plus singulier que des journaux bien-pensants croyaient devoir mettre explicitement à l'abri de toute critique la compétence du Tribunal.

Puis, quand le procès se déroula, ce furent d'autres questions et notamment celles-ci :

Comment se fait-il que la défense de Challe livre un combat en retraite, sans rappeler l'exemple du 13 mai, sans s'en prendre aux évolutions et aux louvolements de de Gaulle ?

Comment se fait-il qu'après une allusion — sans doute imprudente — à une histoire de willaya sur le chemin de la reddition elle ait consenti à jeter un voile discret sur cette argumentation intempestive ?

Les réponses ne sont pas parvenues mais la récompense est arrivée.

Alors qu'au lendemain de la constitution du Haut-Tribunal, la peine capitale apparaissait aux défenseurs comme probable, non seulement elle n'a pas été demandée, mais on sait le résultat : 15 ans de détention criminelle.

Aux petits gars du contingent, le Général avait dit, en parlant à la radio, de venir à bout de la rébellion par tous les moyens, c'est-à-dire au besoin en tirant à balles, et au risque de recevoir des balles eux-mêmes. Ces risques-là, on s'est aperçu que les généraux félons ne les courraient pas.

Car la détention criminelle est une peine bien douce comparativement à celle qu'on a réservée aux membres du réseau Jeanson ; c'est la prison sans les contraintes du régime pénitentiaire ; c'est le régime politique prolongé après la condamnation ; c'est le séjour forcé en clinique.

Et pour combien de temps ? Gageons qu'avant trois ans les condamnés seront libres.

M. Michelet est, paraît-il, en quête d'une prison pour Challe et Zeller. Rappelons-lui les précédents :

Quand les Ministres de Charles X, en 1830 furent condamnés à l'emprisonnement perpétuel (en même temps alors, qu'à la déchéance de tous titres, grades et ordres et qu'à la perte des droits civiques), ils furent emprisonnés à la forteresse de Ham... d'où ils furent libérés 5 ans plus tard.

Quand le Prince Louis-Napoléon, après l'équipée de Boulogne, fut condamné à l'emprisonnement perpétuel, on l'enferma encore à Ham... d'où il s'évada 5 ans plus tard.

A la vérité, on a le sentiment que le Tribunal, ayant lui-même conscience des vices entachant sa constitution et sa composition avait pensé les faire disparaître en prononçant une condamnation qui comble d'aise les accusés et leurs supporters.

Après cela, quelles belles perspectives pour tous ces colonels et lieutenant-colonels qui attendent leur tour d'être jugés. Ils se garderont bien, eux aussi, de contester la légalité ou la qualité d'une juridiction si bienveillante. Les plus lourdement punis auront 6 mois et les autres 16 francs d'amende avec sursis, sans doute !

Tout s'est passé comme si de Gaulle, après avoir été mortifié dans sa majesté par cette rébellion, avait mesuré à quel point les poursuites étaient dangereuses : à pousser les investigations trop loin, on risquait de mettre dans le bain tous les officiers à quatre galons et plus ; et même, sans les inquiéter, rien qu'à assurer contre les quatre grands chefs, la répression comme la justice l'eût voulu, on risquait de créer chez tous ces officiers supérieurs — qui se disent l'Armée — une sourde et profonde animosité. Alors, après avoir fait la grosse voix, on se borne à mettre les indisciplinés au coin.

Voici du reste, un détail révélateur : dans un procès criminel, où l'accusé est décoré de la Légion d'Honneur,

l'avocat général, après le verdict de condamnation, demande qu'il soit rayé de l'Ordre ; et la Cour l'y condamne. Mais pour Challe et Zeller, on en a usé autrement ; c'est le Procureur Général qui s'est borné à prendre acte de la radiation ; le Président Patin s'est gardé de prononcer à cet égard la formule rituelle qui, sans doute, lui eût écorché les lèvres.

Car c'est là tout le procès : pour l'opinion, on a crié à la forfaiture ; on a envoyé le soldat Bidasse s'exposer aux coups de feu des insurgés ; mais les généraux ne se mangent pas entre eux.

Pour eux, on organise un procès entre gens de bonne compagnie et on leur dit : « à bientôt ».

Ah ! s'ils avaient été des intellectuels ! Mais il ne faut pas confondre. Ceux qui combattent la politique algérienne du gouvernement, s'ils sont de gauche sont des traitres. Et, s'ils sont de droite, ce sont des égarés...

## Le C. C. I. : Un État dans l'État

**L**ASSASSINAT du commissaire central d'Alger, revendiqué par l'O.A.S., et la multiplication des attentats activistes en Algérie montrent que la répression, une fois de plus, a frappé à côté. Mises à part quelques dizaines d'arrestations d'officiers autour desquelles la presse a mené grand tapage, le Gouvernement ne paraît pas pressé de rechercher et de réprimer les auteurs des menées contre-terroristes.

L'O.A.S., qui ne s'est pas découverte lors des journées d'Alger, reprend plus que jamais ses activités ; en fait aucun de ses dirigeants n'a pu être découvert. Plus grave encore : rien n'a été tenté pour démanteler le système militaire responsable du coup du 22 avril.

Cependant, il semble que le Gouvernement commence à prendre conscience de ce danger puisqu'il a prescrit une enquête sur les agissements du C.C.I. Jusqu'à ces derniers jours, peu de monde savait ce que recouvrait ce sigle. L'ouverture de l'enquête prescrite par M. Messmer apportera peut-être quelque lumière...

Le CENTRE DE COORDINATION INTERARMÉES (C.C.I.) est un organisme militaire qui relève directement de l'état-major du commandant en chef en Algérie. Sa mission est de coordonner les activités des « détachements opérationnels de protection » (les sinistres D.O.P.) et les « dispositifs urbains de protection » (D.U.P.), autrement dit les sections spécialisées dans l'interrogatoire des suspects et la recherche de renseignements. Leurs méthodes sont trop connues pour qu'il soit besoin d'insister...

Les liens du C.C.I. avec l'autorité militaire sont devenus si souples que le « Monde » s'autorise à écrire que « le C.C.I. était devenu une sorte d'Etat dans l'Etat... indépendant, tant des forces opérationnelles que du quadrillage ». On peut supposer que cet organisme a joué un rôle déterminant, aussi bien pendant la semaine des barricades qu'au cours du dernier putsch. On aimerait surtout connaître les liaisons qu'il pourrait entretenir avec l'O.A.S.

Si l'enquête est menée à son terme, parions que le Gouvernement risque de faire là d'intéressantes découvertes.

En tout cas, l'existence de tels groupements « en marge » — militaires ou policiers — n'est pas faite pour nous rassurer sur l'application loyale d'un éventuel cessez-le-feu, cette fois négocié par les deux parties et contrôlé par des commissions paritaires.

J. C. B.

## LES " SOUTENEURS " DU RÉGIME

**U**N de nos camarades, chroniqueur judiciaire, nous raconte l'histoire suivante :

Devant le tribunal de Moulins, comparaissaient le 31 mai dernier, un Algérien : Cherif Atmani, plongeur à l'occasion et souteneur de son état.

Sa « protégée » s'étant enfuie près de Moulins, le caïd s'en vint, avec deux fiers à bras pour lui faire entendre raison. Un coup de revolver fut tiré, la police alertée arrêta le trio à Montluçon. C'est ainsi que le Tribunal de Moulins jugeait Atmani et ses comparses Octave Renault et Gabriel Armandou, sous les inculpations suivantes : violences avec prémeditation, guet-apens, port d'arme prohibé, vol.

Pour renforcer sa plaidoirie, le

## Les enseignements

### du colonel Lacheroy

comportant l'exposé des cinq phases est un cours d'action psychologique...

Lacheroy est en fuite. Sans doute en liaison, ou à la direction de l'O.A.S. Celle-ci doit donc profiter des leçons de son cours et notamment de celle-ci : Tout mouvement clandestin, pour survivre, doit faire preuve de rendement. Essentiellement ne



(Keystone.)  
Le Colonel LACHEROY  
...en fuite.

rien annoncer qui ne puisse être effectivement réalisé. Faire « du peu », mais « du sûr ». Voilà pourquoi, aujourd'hui, l'O.A.S. ne fait pas tellement parler d'elle, et le danger qui la menace est de trop faire parler d'elle jusqu'à ce que chacun n'y croit plus. Elle attend donc des occasions meilleures, le pourrissement des négociations créera pour elle un bon climat.

Deux conclusions pour la gauche :

— Hâter par sa pression sans relâche l'issue des négociations d'Evian.

— En toute hypothèse, ne jamais surestimer cet adversaire, mais ne pas croire non plus trop facilement que les attentats ne sont le fait que de quelques gens isolés.

L. S.

## UN APPEL AU MEURTRE

*Nous avons reçu d'un de nos amis d'Algérie la photocopie d'un tract que le manque de place nous empêche de*

**ALGERIENS, ALGERIENNES,**

*Nous avons été trahis par l'Armée gaulliste qui n'a rien d'une armée, mais tout d'un bourgeois lymphatique. Nous plions mais ne rompons pas devant « ces petits soldats parfumés », devant ces traîtres à l'image de leur Chef « de Gaulle ».*

*Nous vous demandons de boycotter tous les militaires du Contingent. Ne les invitez plus chez vous. Automobilistes, ne vous arrêtez plus sur la route pour leur venir en aide. Quêteurs et quêteuses, plus de bonnes œuvres, plus de collectes pour les blessés.*

*Qu'ils crèvent comme des chiens galeux qu'ils sont, ils nous ont montré qu'ils n'avaient rien d'humain en tirant impitoyablement sur de jeunes Algériens dans la nuit de mardi à mercredi.*

**REPONDONS PAR LES MEMES MOYENS**

*Surtout, n'oubliez pas que ce sont les agents de police qui ont arrêté les jeunes de l'O.A.S. Plus une parole ni un regard à ces traîtres, même s'ils sont de votre famille.*

*Désormais, nous tueros tous ceux qui s'opposent à notre œuvre puisque c'est la seule méthode qui s'impose.*

*Plastiqueurs, à vos postes. Et cette fois-ci, visons les personnes et non le matériel.*

**MORT A TOUS LES GAULLISTES.**

**VIVE L'ALGERIE FRANCAISE.**

R. A. F.  
(Résistance - Algérie - Française)

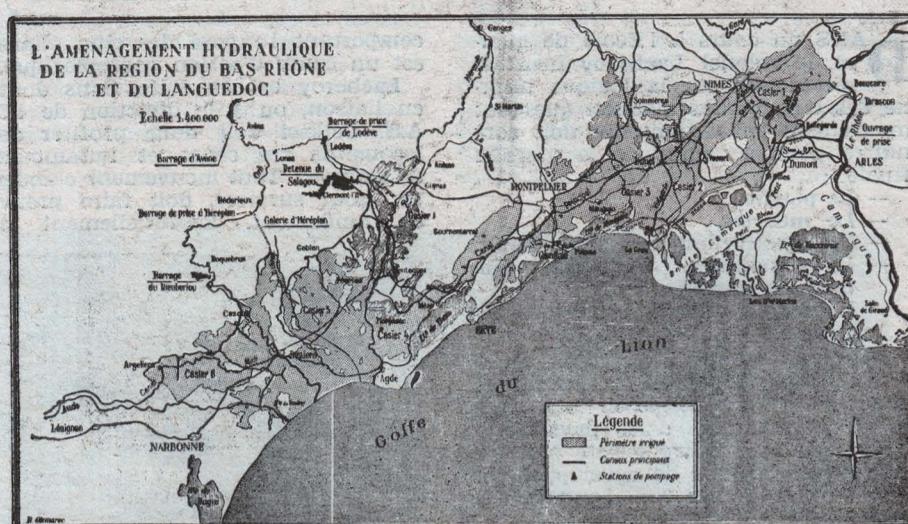
connaissance du chef de l'Etat.

Armandou, malgré les bons renseignements cités plus haut, a écopé de six mois ferme et 500 NF d'amende ; Atmani de 2 ans et 10.000 NF ; Renault, 1 ans et 500 NF.

N'empêche que MM. Messmer et Frey devraient bien porter à la connaissance du Chef de l'Etat tout ce que doit le « Parti de la Fidélité » à ces citoyens purs et durs qui, faisant la grandeur du pays, assurent la gloire du Parti et leur subsistance personnelle par de « menus » travaux qui leur rapportent — pour commencer — quelques années de prison...

Mais peut-être que le général de Gaulle lit, à l'occasion, Tribune Socialiste, car s'il attend ses ministres pour être renseigné !...

# Une région-pilote : le Bas-Rhône



On parle beaucoup de développement économique régional.

La France, en effet, connaît un déséquilibre profond dans l'activité économique des diverses régions (1). Certaines, mal adaptées aux conditions modernes de la production n'ont cessé de péricliter et de se dépeupler. Des industries jadis prospères ont disparu. Des cultures, naguère rentables, sont devenues excédentaires. Trop longtemps, l'intervention des pouvoirs publics — s'exerçant dans le cadre d'un régime de libéralisme économique et sous la pression de démagogies électorales et locales —, ne s'est manifestée que par une politique de subventions tendant à défendre, — donc à consolider —, des structures périmentées : politique à la fois onéreuse et inopérante.

L'étude que nous publions ci-dessous, et qui est due à nos camarades J. Bastide et G. Boutonnet, sera connue une méthode nouvelle de remise en valeur d'une région en déclin.

Malheureusement, les expériences de cette nature sont encore trop peu nombreuses. Pour qu'elles soient multipliées, il faudrait, en effet, une véritable planification économique.

C'est précisément l'intérêt de l'étude de nos deux camarades de montrer que l'on ne saurait isoler une entreprise de développement régional d'une organisation économique à une échelle plus vaste.

**L'AMENAGEMENT** de la région du Bas-Rhône et du Languedoc (Gard, Hérault et Aude) est un élément de la politique d'équipement et de modernisation des régions du Sud de la France. Cette politique est destinée à combler le retard du développement économique et social de ces régions par rapport aux régions septentrionales et à en accroître le revenu qui, actuellement, ne dépasse pas la moitié du revenu national ; l'œuvre maîtresse de cet aménagement est la construction et l'exploitation d'un réseau d'irrigation par la dérivation d'une partie des eaux du Rhône et l'utilisation complémentaire des fleuves côtiers.

## Les origines du projet d'irrigation

Pourquoi un tel projet a-t-il été décidé ?

C'est qu'en plus des raisons d'ordre général qui ont contribué à accentuer la disparité entre le Nord et le Sud, l'économie languedocienne recèle aussi ses maux spécifiques. Pour bien comprendre ces raisons particulières il faut se faire une opinion sur l'évolution de certains aspects de la vie économique, et pour cela, il faut revenir un siècle en arrière. Alors, l'agriculture méridionale connaissait un relatif équilibre. Si la vigne en était l'élément de base, d'autres productions telles que la garance, le ver à soie, l'olivier, lui donnaient un certain caractère de polyculture. Mais, dès la fin du Second Empire une série de déconvenues allait bouleverser cette économie : la garance succombe au progrès de la chimie industrielle, le ver à soie est mortellement attaqué par des parasites, et par la suite les travaux de Pasteur sont rendus vains par l'importation des soies asiatiques, enfin le phylloxéra détruit entièrement le vignoble (1876-1880). Cependant, celui-ci est reconstitué quelques années plus tard grâce à l'introduction

de plants américains résistant à l'insecte. Dès lors, la monoculture règne avec tous les aléas qu'elle comporte. D'autant que la reconstitution du vignoble n'a pas été effectuée sur les mêmes types de sols et avec les mêmes plants. D'une manière assez générale et si l'on excepte les vignobles de réputation établie, le vignoble des vins ordinaires a abandonné le côteau pour la plaine. Les plants américains sur lesquels ont été greffés les anciens cépages se sont révélés hautement productifs, de sorte que le vignoble français qui couvrait près de 2.400.000 ha en 1874 n'en couvre plus actuellement que 1.400.000, mais la production annuelle moyenne a suivi une courbe ascendante pour se situer finalement à 60 millions d'hectolitres environ pour la période 1950-1960. A cela, s'est ajouté l'apport algérien qui n'a cessé de croître pour atteindre aujourd'hui un volume de 17 millions d'hectolitres.

Les conséquences de cette situation sont faciles à deviner. La production des vins ordinaires est devenue, en permanence, supérieure aux besoins qui n'augmentent pas malgré l'accroissement démographique, en raison de la désaffection des jeunes générations pour les boissons alcooliques. D'autre part, l'exportation de ces vins est pratiquement impossible, aussi bien au sein du Marché commun qu'à l'extérieur, car seuls les pays qui produisent du vin ont acquis l'habitude de sa consommation quotidienne. Or le Midi méditerranéen est la région de France où se produit plus de la moitié des vins ordinaires. C'est donc lui qui a été essentiellement frappé par les crises viticoles successives que l'on a connues en France depuis un demi-siècle, et dont certaines ont été à l'origine de graves troubles sociaux. On a établi qu'entre 1930 — année de relative prospérité — et 1951 — année de grave crise de la viticulture — le pouvoir d'achat réel du viticulteur méridional s'est abaissé de 44 %. La pauvrisation du Bas-Languedoc s'est également traduite par un abandon marqué du territoire par la population : entre 1882 et 1951, la superficie des terres labourables s'est réduite de 373.900 ha à 130.300 dans les deux départements du Gard et de l'Hérault, tandis que le cheptel ovin, jadis une grande richesse, passait de 859.000 à 226.000 têtes au cours de la même période.

Des mesures économiques ont été prises par l'Etat dès 1936 pour protéger, réglementer et contingenter la production viticole. Il est désormais interdit d'effectuer de nouvelles plantations de vignes, cependant le potentiel de production de vin était déjà excessif et il n'a guère diminué depuis cette époque. La viticulture française est donc demeurée en état permanent de crise, à part quelques années exceptionnelles de mauvaise récolte. Depuis 1936, une partie de la production excédentaire est retirée du marché par l'Etat et elle est généralement distillée pour être transformée en alcool, dont personne n'a besoin et dont le prix de revient est dix fois plus élevé que celui de l'alcool éthylique de synthèse. Si l'Etat, propriétaire de cet alcool, veut le vendre, il doit donc s'en débarrasser à un prix bien inférieur au prix de revient. Si cet alcool doit être exporté, le prix de vente ne peut excéder le cours mondial. On conçoit donc qu'une telle opération de régulation du marché du vin soit fort coûteuse pour la collectivité puisque la différence entre le prix d'achat du vin à distiller payé par l'Etat aux viticulteurs et le prix de vente possible de l'alcool est pris en charge par le Trésor. Certaines années de grosse production, la perte

subie par le Trésor a atteint une somme de 20 milliards d'anciens francs. Cette année encore, et bien qu'on n'ait connu aucune très grosse récolte depuis la dernière guerre, les excédents réels de vins ordinaires s'élèvent à 23 millions d'hectolitres.

Devant une situation aussi catastrophique, des mesures plus récentes ont été prises par les pouvoirs publics pour tenter de réduire la surface coinplantée en vignes : c'est la politique des arrachages volontaires indemnisés. Mais cette politique — sans doute la plus intelligente qui ait été envisagée — rencontre un obstacle. En effet, seule la vigne peut supporter la sécheresse. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les superficies non consacrées au vignoble sont abandonnées. Donc, pour substituer à la vigne de nouvelles cultures concurrentielles, il faut amener l'eau (2). L'origine du projet d'irrigation est là.

A vrai dire, l'idée est ancienne. Elle fut exprimée pour la première fois, en 1847, par un jeune ingénieur des Ponts et Chaussées, Aristide Dumont. En 1879, en pleine crise phylloxérique, le projet Dumont bénéficia d'une loi déclarant l'utilité publique. Mais il échoua devant des rivalités d'ingénieurs, des intrigues financières et des calculs électoraux. En 1907, F. Fournier, député du Gard, déposa un autre projet de loi, appuyé par ses camarades du groupe socialiste et les députés de la gauche radicale menée par T. Reinach. Mais il fallut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour voir reprendre, en vue d'une réalisation enfin effective, le projet d'irrigation dont l'initiative revient à l'actuel président de la Compagnie, M. Philippe Lamour.

Enfin, le 3 février 1955, le gouvernement Mendès France décidait, par décret, l'exécution du projet dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Périmètre donne : 222.130 hectares intéressant 227 communes et 579.000 habitants.
- Longueur total du canal principal et des branches maîtresses : 500 kilomètres.
- Longueur totale des canaux secondaires et des canalisations : 9.000 kilomètres.
- Puissance installée totale des stations de pompage : 100.000 CV.

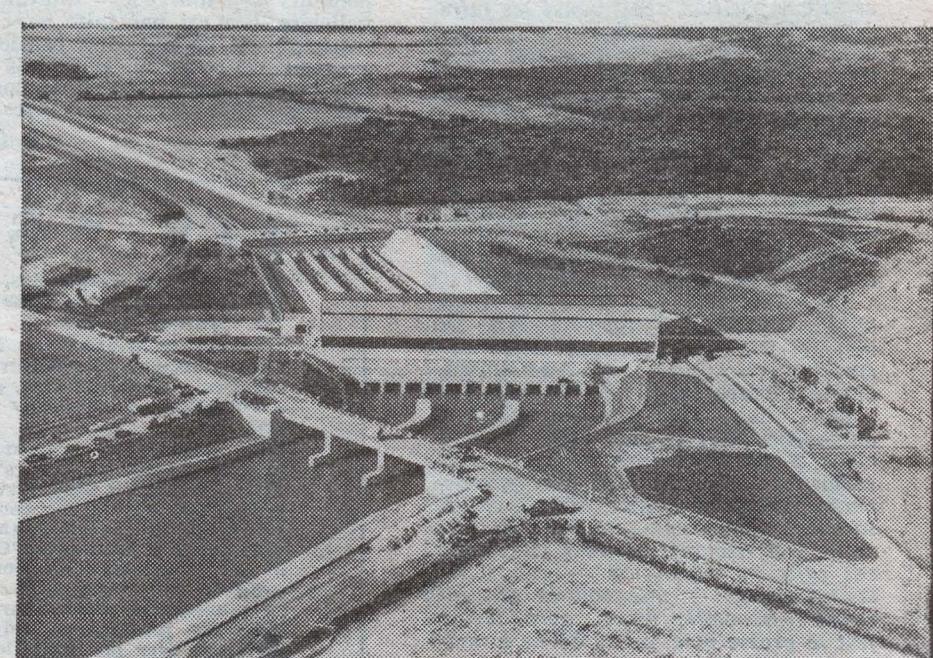
### ZONE EST

- Du Rhône à l'Hérault :
  - Débit dérivé du Rhône : 75 mètres cubes par seconde soit le débit de la Seine à Paris en été.
  - Station de pompage Aristide-Dumont : 39.000 CV, élavant 62 mètres cubes-seconde à la cote 20 et 13 mètres-cubes seconde à la cote 66.
  - Volume annuel de l'eau distribuée : 500 millions de mètres cubes.
  - Surface irrigable : 88.870 hectares.

### ZONE OUEST

- De l'Hérault à Lézignan (Aude) :
  - Trois barrages - réservoirs d'une capacité totale de 227 millions de mètres cubes.
  - Volume annuel de l'eau distribuée : 300 millions de mètres cubes.
  - Surface irrigable : 60.300 hectares.

Le Conseil général du Gard, dans sa séance du 16 novembre 1955, votait à l'unanimité sa participation au



(Archives.)  
La station de pompage Aristide-Dumont, du Rhône à l'Hérault.

par Jean BASTIDE e

capital de la Compagnie par souscription d'actions pour une somme de 100 millions.

Cette décision mettait un terme à une longue période de polémiques, au cours de laquelle s'étaient affrontés, selon la tradition classique, les anciens et les modernes, les éternels démagogues, conservateurs ou autres, et les esprits novateurs.

## Financement des travaux

L'instrument de réalisation de cet important programme est la « Compagnie Nationale d'Aménagement de la région du Bas-Rhône et du Languedoc ». La réglementation offrait le choix entre plusieurs formes juridiques et administratives. C'est finalement la formule de la Société d'économie mixte qui a été retenue. Les personnes publiques détiennent nécessairement la majorité du capital social.

Les investissements sont financés au moyen de fonds publics qui sont de deux sortes : subventions en capital et prêts à long terme dont le montant semble devoir être de l'ordre de 1 milliard de NF.

Les subventions sont ouvertes en général par des lois-programmes pluri-annuelles couvrant une durée de 3 ou 4 ans. Ces crédits sont confirmés par des lois budgétaires annuelles. Les subventions représentent 60 % ou 75 % du montant des dépenses de premier établissement suivant la nature et les caractéristiques des prêts qui les complètent. Pendant la période préliminaire (1956-1959), les prêts provenaient du Fonds de développement économique et social, c'est-à-dire du Trésor. Ces prêts étaient amortissables en 30 ans au taux très bas de 1,22 %, ce qui représentait une annuité d'amortissement de 4 % versée seulement à partir de la 6<sup>e</sup> année qui suivait celle de l'emprunt. Au cours des cinq premières années, la Compagnie était seulement tenue de verser un intérêt de 1,25 %. Ces conditions favorables avaient conduit à limiter à 60 % le taux des subventions. À partir de 1960, les emprunts sont contractés auprès d'autres organismes. En 1960, il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations. Les conditions sont moins favorables. La durée du prêt est réduite à 25 ans et le taux d'intérêt s'élève alors à 5,25 %. La période d'amortissement est toujours précédée d'une période de 5 ans au cours de laquelle est seulement versé l'intérêt du prêt. À partir de 1961 et pour une durée de 3 ans, les prêts nécessaires au financement des travaux seront accordés par la Banque Européenne d'investissement. Les caractéristiques des prêts sont encore plus rigoureuses : la durée d'amortissement ne dépassera pas 20 ans et le taux d'intérêt s'élève à 5,825 %. Dans l'un et l'autre cas, le taux des subventions est relevé de 60 à 75 % afin de balancer les charges supplémentaires d'amortissement.

## Adoption d'un plan de travail

D'une manière générale, on peut dire des méthodes appliquées qu'elles paraissent très valables. Elles résistent en tout cas à certaines critiques plus tendancieuses que fondées et formulées pour la plupart par les éter-

# ne - Languedoc

Gilbert BOUTONNET

nels détracteurs de toute grande œuvre.

Dès l'origine de l'affaire, il fut admis que l'on ne pouvait sans inconvenients séparer l'étude, la réalisation et exploitation des diverses interventions de développement économique. Pour parvenir à ce résultat, il fut convenu donc de coordonner ces divers éléments en les soumettant à une même autorité.

Les questions techniques — études, racé, creusement du canal et installation du réseau d'irrigation — ne soulèvent aucun problème. En l'état



(A.D.P.)

Partout, des villages aux pierres brûlées...

de la technique il ne saurait en être autrement ; tout au plus pourraient-on faire quelques réserves que nous nous proposons d'analyser plus tard. En ce qui concerne la question autrement importante de la mise en valeur, une méthode satisfaisante a été dégagée qui semble contenir les éléments d'une réussite certaine et qui pourrait être utilisée à l'échelle nationale. Elle comporte — par ordre de priorité — un service d'études des sols, qui établit un véritable inventaire des différents types. Cette étude permet de déterminer avec exactitude les vocations culturales. Par voie de conséquence, elle dégage les bases techniques du programme d'orientation agricole.

En second lieu, signalons l'intéressant effort de **restructuration foncière**. Le problème n'est pas régional et l'on sait qu'il demeure parmi les plus graves qui se posent à la Nation.

• Dans le Bas-Languedoc on peut grossièrement admettre que le territoire agricole est constitué à concurrence d'un tiers de sa superficie par de petites propriétés morcelées inférieures à 3 hectares ; d'un tiers, par des exploitations comprenant entre 3 et 30 hectares, et enfin d'un tiers de grands domaines dont la surface dépasse 30 hectares. Or, la dimension des parcelles, et parfois celle des exploitations, sont des éléments qui influent le plus directement sur les prix de revient. Il faut donc s'efforcer de modifier la structure des exploitations. C'est à quoi tend le remembrement des parcelles d'un même propriétaire. Mais il faut parfois aller plus loin dans cette voie, si les exploitations sont trop exiguës pour assurer un revenu décent, et envisager le regroupement de certains domaines de trop petites dimensions. Avec les possibilités d'industrialisation qu'il ouvre, l'aménagement régional du territoire joue là un rôle essentiel puisqu'il permet la création d'emplois sur place et un meilleur équilibre de l'utilisation de la main-d'œuvre. Si les regroupements sont souvent nécessaires, à l'inverse, on doit parfois envisager l'éclatement de très grands domaines. Il ne faut pas en effet perdre de vue que la mise en valeur par l'irrigation de superficies importantes exige, au départ, de lourds investissements et un fonds de roulement plus conséquent qu'en culture sèche. Les propriétaires de ces grandes exploitations, capables de les gérer en culture sèche extensive, peuvent ne pas être capables de faire face aux exigences financières, et même techniques, de la culture irriguée à grande échelle.

Essayer, au moyen du remembrement, des regroupements fonciers des lotissements de « latifundia » mal adaptés à la culture intensive irriguée, consiste en définitive à mettre en œuvre une politique foncière dont la Compagnie se préoccupe activement depuis près de 2 ans.

## L'opération de mise en valeur

L'ORIENTATION économique de la production agricole irriguée constitue l'un des aspects fondamentaux du projet. Il est prévu d'orienter 120.000 hectares de vignes de grand rendement vers d'autres productions plus rentables et plus utiles pour l'économie nationale. Des études de marché entreprises en France et en Europe résulte les conclusions suivantes admises par la direction de la Compagnie :

La consommation des fruits, des légumes, des volailles, des produits laitiers, des œufs, de la viande, doit s'accroître avec le pouvoir d'achat. La consommation de vin restera stationnaire. Enfin on constate une diminution de la consommation de pain, donc de blé, de pommes de terre, de légumes secs et en général de produits féculents.

Les produits dont la consommation est en expansion sont donc précisément ceux qui intéressent le plus les zones méditerranéennes irriguées. La future agriculture irriguée de la région du Bas-Rhône-Languedoc devra s'orienter dans ce sens, c'est-à-dire : production des fruits, des légumes et des primeurs, développement des céréales secondaires : maïs et sorgho, et des cultures fourragères : luzerne intensive, en vue de la production de la viande, implantation de cultures industrielles telles que tomates de conserve, betterave à sucre d'hiver, blé dur, etc...

Nul n'ignore que les possibilités d'exportations agricoles de la France sont énormes, quoique inexploitées. On a souvent dit de la France qu'elle était une grande nation agricole, qu'elle pouvait être le grenier de l'Europe, qu'elle pourrait faire face à la subsistance de 70 millions d'habitants. Certes oui, mais les faits montrent que l'agriculture française a joué jusqu'à présent un rôle effacé dans l'équilibre de la balance commerciale de notre pays. Conséquence de la politique instaurée par M. Meline : la balance agricole française est depuis longtemps déficitaire. Rappelons en toute objectivité que c'est en 1954, par la politique élaborée par P. Mendès-France que la France exporta plus qu'elle n'importe. Depuis, la balance agricole est approximativement équilibrée. Il convient de persévérer dans l'application d'une meilleure organisation de la production, du raccourcissement des circuits commerciaux, d'une orientation maintenue vers l'exportation et dans l'observation des normes de conditionnement et de présentation. Alors de larges débouchés européens seront ouverts. N'oublions pas que si la Grande-Bretagne importe, en année moyenne, pour 1,6 milliard NF de fruits, la France ne contribue à l'approvisionnement britannique que dans la proportion de 4 % de ces besoins.

De même, la France ne prend qu'une modeste part aux achats allemands de produits alimentaires, surtout si l'on tient compte des chances que lui procurent son sol, son climat et sa situation géographique. Ainsi la France a exporté, en 1959, pour 22,9 millions de DM de produits laitiers vers l'Allemagne qui en recevait la même année des Pays-Bas pour 175,8 millions. Toujours en 1959, l'Allemagne a reçu d'Italie pour 444,7 millions de DM de fruits et de légumes frais, mais seulement 41,7 millions de DM de France !

Cependant le problème majeur est celui de l'écoulement des produits. Il serait vain de le nier, une réticence assez marquée demeure chez de nombreux paysans viticulteurs, à l'encontre de la reconversion d'une partie du vignoble en cultures vivrières. Nous sommes persuadés qu'ils s'engageraient résolument dans la voie du changement à condition d'une certitude quant à l'absence de crise. Ils refusent de tomber de Charybde en Scylla : ils savent les malheurs de l'artichaut de Saint-Pol-de-Léon. Il reste à faire un gros effort d'information pour les convaincre des possibilités



Sur les terres sans eau, de la vigne à perte de vue... et pas de cultures vivrières. (A.D.P.)

d'absorption des marchés français et européens. Il reste aussi à promouvoir enfin une politique de l'organisation des marchés. Il est d'évidence que cette organisation ne peut être menée dans le seul cadre d'une autonomie régionale. Pour éviter les concurrences stériles et anarchiques, il faut une coordination à l'échelon national qui implique le recensement des besoins des marchés nationaux et étrangers ainsi que leurs calendriers ; les caractéristiques et les calendriers des productions régionales. De même il faut procéder à l'indispensable réforme des circuits de distribution (3).

La Compagnie, pour sa part, persévère dans la recherche de solutions susceptibles de remédier aux errements passés et présents. Elle entend collaborer avec un organisme national en voie de constitution qui doit grouper le Crédit Agricole, la Société Centrale pour l'équipement du Territoire, le Centre National du Commerce Extérieur, la Fédération nationale des coopératives. Le Fonds d'organisation et de régulation des marchés agricoles, de création récente, pourrait intervenir dans ce système.

C'est dans ce nouveau circuit national que la Compagnie envisage d'insérer ses initiatives. Elle mène actuellement des négociations pour la mise au point d'un organisme de commercialisation auquel les organisations agricoles et économiques locales ont le désir de participer. La forme juridique de cet organisme pourrait être

celle de la Société d'intérêt collectif agricole (SICA). Il serait chargé de grouper la production, d'en assurer le conditionnement dans les centres appropriés et notamment au Centre de Nîmes-St-Césaire, et d'effectuer la vente en commun en bénéficiant des avantages qui résultent de l'organisation nationale des marchés ci-dessus. L'organisme local disposerait d'un service de vente et de comptabilité. Sa constitution interviendrait vraisemblablement au début de l'année 1961.

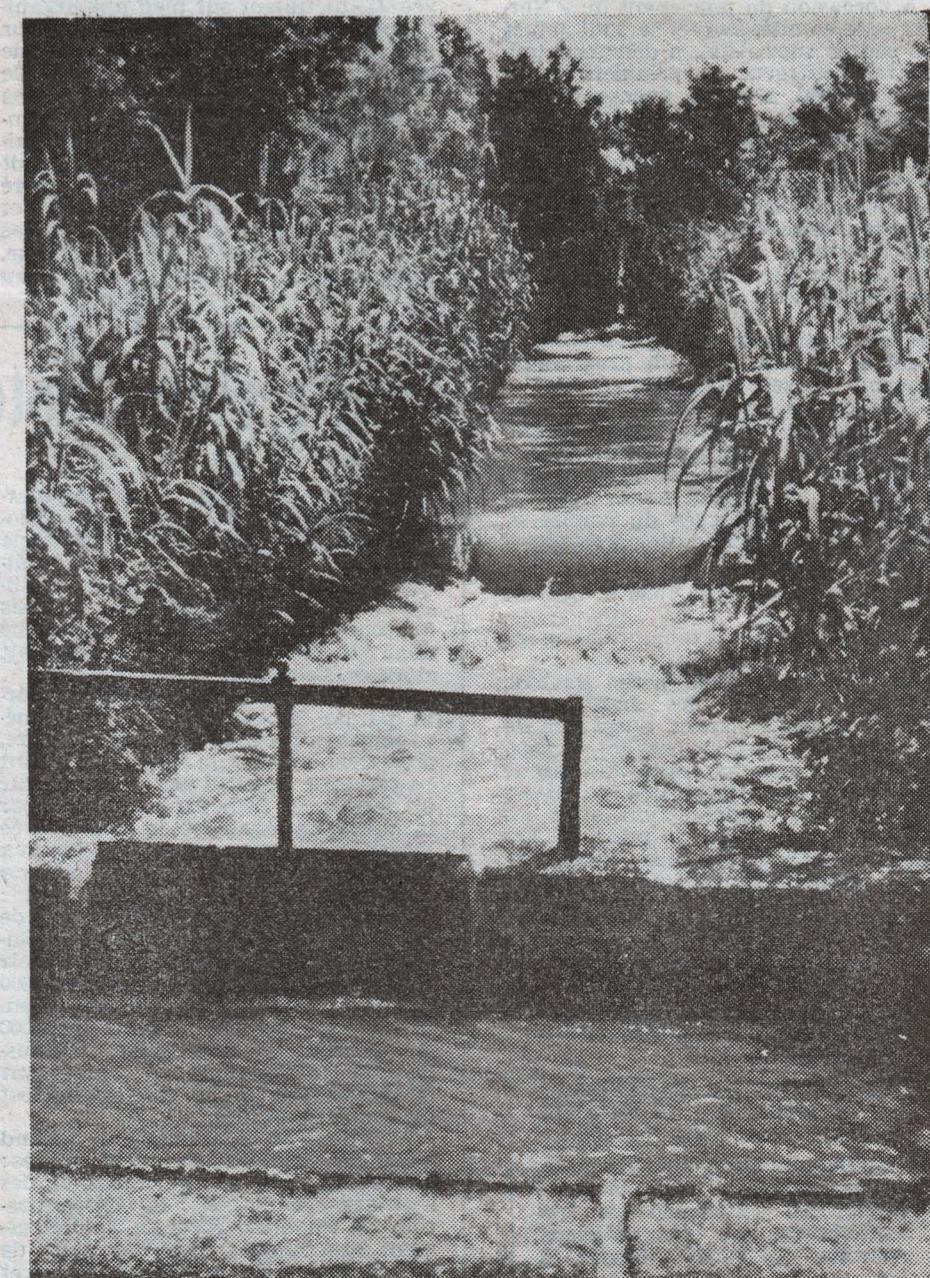
Cependant, il importe de noter que la Compagnie ne s'occupe pas directement de la totalité des affaires intéressant le développement économique de la région du Bas-Rhône-Languedoc. D'autres sociétés s'intéressent à d'autres problèmes qui complètent les actions de la Compagnie et cette dernière est directement associée à leurs interventions. Il en est ainsi des organismes chargés de l'industrialisation, du développement touristique du littoral, de la modernisation des vil-

(Lire la suite en page 8)

(1) Cf. « T.S. » n° 20.

(2) Il convient aussi de rappeler la décadence des autres activités économiques : stagnation des industries du textile ; — commencement d'abandon des bassins houillers des Cévennes. (Voir Tribune n° 41, 18 février 1961).

(3) Sur le problème agricole voir les numéros 24, 25, 26, 27 des Cahiers de la République.



Une rizière en Camargue. L'eau, domestiquée, au service de l'homme. (Keystone.)

**Aux Chantiers  
de Normandie :  
Epreuve de force  
gouvernement-  
travailleurs**

Mardi 30 mai aux Chantiers de Normandie à Grand-Quevilly, près de Rouen, le cargo « Norwid », destiné à l'armement polonais devait être lancé. Une heure auparavant, dans un restaurant des environs, le président directeur général de « Loire-Normandie », groupe auquel appartiennent les chantiers de Grand-Quevilly, annonça à ses invités qui sablaient le champagne que la cérémonie n'aurait pas lieu. Le comité d'établissement venait de décider un arrêt de travail et les cadres supérieurs participaient au mouvement.

TOUCHEE, comme beaucoup, par la crise de la construction navale, la Société Loire-Normandie n'a pris aucune mesure sérieuse pour assurer la continuité de l'emploi. Voilà quelques années déjà, son immobilisme avait même inquiété un haut fonctionnaire du régime M. Robert Hirsch, alors préfet de la Seine-Maritime, aujourd'hui, I.G.A.M.E., du Nord. Depuis cette époque, Loire-Normandie semble continuer à manifester la même indifférence en ce qui concerne l'avenir de son personnel des chantiers de Grand-Quevilly. L'échéance des commandes en cours (section coques) se situe vers novembre ou décembre 1961. Trois ou quatre cents travailleurs risquent le chômage ou le licenciement.

Depuis le commencement de la crise les syndicats ouvriers et le comité d'établissement à majorité CGT auquel participe activement notre camarade Louis Vallois, membre du comité politique fédéral PSU de la Seine-Maritime, attire l'attention du personnel sur la nécessité d'une action énergique.

Le 4 mars dernier, à la demande du comité d'établissement, le président directeur général de Loire-Normandie, en reçut les délégués ; malgré des questions nombreuses et précises, rien de positif ne leur fut présenté.

A l'occasion du lancement du « Norwid », le comité, auquel se sont joints les cadres supérieurs, a demandé une nouvelle entrevue au président directeur général. N'ayant encore obtenu que de vagues promesses, il a décidé de reporter le lancement de 24 h.

Cette grève d'avertissement marque le début d'un durcissement qui va s'accentuer dans les mois prochains si la Société Loire-Normandie ne change pas d'attitude. Le communiqué signé par le comité et par les cadres est significatif à cet égard. Il déclare notamment : « Le personnel de tous grades continuera à réagir aussi fermement jusqu'à ce qu'un programme d'avenir lui soit présenté. »

L'action de Louis Vallois et de ses camarades de la C.G.T. a été payante. Elle s'appuie sur un dossier solide : le 29 septembre 1960, le ministre des Transports et des Travaux publics avait reçu les délégués du comité et défini ainsi la conduite assignée à Loire-Normandie :

1.) Reconversion de tout ce qui est possible.

2.) Réparation et transformation de navires.

3.) Construction de petits navires.

Mais les ouvriers des chantiers de Grand-Quevilly savent aussi que le gouvernement est lié par des engagements inhérents au traité du Marché Commun (disparition des chantiers fluviaux) en contradiction avec les promesses faites par le ministre des transports. C'est donc une épreuve de force qu'ils doivent gagner.

**PERMIS DE CONDUIRE**

Aux camarades qui apprennent à conduire, nous conseillons vivement de lire :

**LE GUIDE DU CANDIDAT AU PERMIS DE CONDUIRE DE SEBASTIEN SOLER**

Cette brochure, bien illustrée, rédigée dans un style clair et direct, est l'aide-mémoire qui contribuera, par ses judicieux conseils, à vous préparer à l'examen.

Prix : 3 NF - Diffusé par les N.M.P.P.

# CONCLUSION DU SCANDALE DU C.N.L. : Faillite de l'initiative privée

Après six mois d'un régime de « douche écossaise » où l'espoir succédait à l'incertitude, l'angoisse à la lassitude, les 1.500 souscripteurs du programme Salmon-Point du Jour, à Boulogne, peuvent désormais escompter une remise en marche rapide du chantier et une finition rapide des travaux de l'ensemble aux meilleures conditions techniques et financières, compte tenu de la situation évidemment.

LA Caisse des Dépôts et Consignations devient en effet maître d'œuvre principal au Point du Jour. Elle donne aux souscripteurs une garantie de bonne fin des travaux, en s'engageant à acheter les appartements qui resteraient vendus et à rembourser ceux qui ne pourraient pas répondre aux appels de fonds, sous réserve d'une retenue correspondant à la quote part des pertes entraînées par la faillite du C.N.L.

Si la solution ainsi proposée apporte des garanties appréciables aux acquéreurs, elle laisse néanmoins à leur charge un déficit important qu'il n'est toujours pas possible de chiffrer : 750 millions d'anciens francs paraissent un minimum. Il faut attendre la liquidation définitive du C.N.L. — en faillite depuis le 29 mai — pour connaître le montant précis du « sacrifice » qui sera demandé aux victimes de l'escroquerie.

Il est probable que les souscripteurs accepteront le règlement proposé, ou plutôt imposé par les faits. Ils n'ont d'ailleurs pas le choix.

Mais de ce scandale — dont l'étouffement paraît en bonne voie — une leçon se dégage : l'initiative privée, toujours sacro-sainte, fait une nouvelle fois la preuve de son incomptence et de sa faillite.

Au fait de sa puissance, le C.N.L. et ses dirigeants prétendaient être les chefs de file de la construction privée. Ils mettaient sur pied une organisation nationale de la profession pour définir ses règles, ses méthodes de travail, ses lois internes, sa morale commerciale : aucun des grands noms de la profession ne refusa son concours à M. Haag et ses amis. Ce faisant, le prestige du C.N.L. en était rehaussé. Chacun était fort honoré d'être reçu par le grand architecte et l'excellent Préfet qui ouvriraient toutes grandes les portes de la fortune. L'union faisant la force, tout ce beau

monde se préparait à établir un véritable monopole.

La débâcle paraissant inévitable — malgré les appuis que les dirigeants du C.N.L. reçurent en octobre-novembre dernier pour redresser l'affaire — la profession aujourd'hui s'inquiète... de la méfiance des souscripteurs et re-

## A PROPOS DE LA CATASTROPHE DE CLAMART...

VINGT MORTS, TRENTE-CINQ BLESSÉS, PLUS D'UNE CENTAINE DE SINISTRES : tel est le bilan tragique des éboulements de Clamart et d'Issy-les-Moulineaux.

La catastrophe pouvait-elle être évitée ? Il est certes difficile de répondre à cette question et il est peu probable que le rapport des experts apporte sur ce point une réponse catégorique.

Mais certains faits doivent être soulignés. Qu'il est facile, notamment de construire n'importe où, et d'ailleurs, que pourraient faire les services de l'urbanisme ou les Ponts et Chaussées avec les moyens dont ils disposent ? On ignore actuellement le tracé exact des carrières et des souterrains qui sillonnent Paris et sa banlieue...

Il y aurait lieu aussi, d'être plus stricts lors de la délivrance des permis de construire et d'imposer, dans certains cas, des études géologiques. Mais cela, est-il possible ? Le permis de construire est souvent en fonction de la « personnalité » du demandeur. C'est ainsi que, voici deux ou trois ans, une ancienne décharge publique était transformée en lotissement : les malheureux acquéreurs subissaient les pires ennuis, mais la société foncière a réalisée une excellente opération. Ailleurs, c'est un puissant promoteur qui a obtenu l'autorisation de construire sur un terrain inondable, etc... etc...

La sécurité des constructions est une affaire des services publics : ceux-ci devraient disposer des moyens financiers et techniques nécessaires... comme il faudrait juguler les convoitises de certains constructeurs !

proche aux Pouvoirs publics leur indifférence. Ceux-ci, en effet, n'ont pas eu « à cœur de souligner l'importance de la construction privée et le fait que la majorité, la grande majorité des promoteurs ont su prouver et leur valeur et leur honnêteté ». On croit rêver ! Il paraît nécessaire, après ces lignes extraites d'un journal professionnel de rappeler ce qu'écrivait Paris-Presse le 1er mars dernier, parlant des « spéculateurs d'un capitalisme dégénéré » : L'opération du C.N.L. était aussi viable que beaucoup qui se font quotidiennement dans la construction... L'erreur » (sic) du C.N.L. a été de se servir trop vite... »

Ces mêmes Pouvoirs publics viennent pourtant de rendre un signalé service à la dite initiative privée en confiant la remise en œuvre du chantier à une société nationale de construction... Car la construction privée, dont les méthodes et les appétits sont déjà responsables d'un bon nombre de scandales, s'est bien gardée de reprendre l'opération à son compte. La construction n'est intéressante que sans ennuis, sans responsabilité. Quand aux Pouvoirs publics, leur rôle consiste essentiellement à prendre en charge la « casse » : telle est la logique qui se dégage des scandales de la construction depuis 10 ans du Crédit différé au C.N.L. !

Six mois après le scandale, aucun changement n'est intervenu dans le fonctionnement de la construction bénéficiant de prêts ou de primes de l'Etat. La loi du 28 juin 1938 qui permet de faire supporter aux souscripteurs tous les suppléments de prix et qui constitue une véritable « Charte de l'irresponsabilité » est toujours appliquée. Le projet de loi établi par une commission interministérielle est, certes, sur le bureau de M. Sudreau, mais il n'apporte aucune garantie réelle aux souscripteurs et il a pour effet de renforcer le contrôle... des banques et des groupes financiers. Restant dans le cadre du libéralisme, il ne peut d'ailleurs en être autrement.

L'initiative privée organise le marché de la construction au mieux de ses intérêts, c'est-à-dire sans souci aucun du bien public. Ces responsabilités propres sont rejetées sur les Pouvoirs publics. Bien malgré elle, elle montre le chemin qui doit être suivi : la construction est un service public. Ce n'est que dans cette voie qu'une solution réelle pourra être trouvée à la crise du logement. C'est aussi le seul moyen d'éviter le renouvellement du scandale du C.N.L.

Pierre MAISON

## Une région pilote : Le Bas-Rhône - Languedoc (Suite de la page centrale)

les, de l'habitat rural, des centres-marques de commercialisation des produits agricoles, etc. Le tout participe du même esprit et de la même politique, mais on évite ainsi de centraliser à l'excès les nombreuses actions à accomplir sur le même organisme dont le fonctionnement risquerait alors de s'alourdir.

Un exemple de cette action est fourni par la Société Nimoise des Aménagements communaux. Ce centre, dont divers éléments sont maintenant en service comprend actuellement, sur un terrain de 24 hectares encadré par la route nationale et la voie ferrée Marseille-Bordeaux : un marché aux fruits et légumes de 4.000 m<sup>2</sup> couverts (superficie couverte au stade final : 12.000 m<sup>2</sup>), un entrepôt frigorifique de 10.000 m<sup>3</sup> de chambres froides (volume final : 20.000 m<sup>3</sup>), un abattoir d'une capacité de production de 10.000 tonnes de viande nette par an, et enfin un marché aux bestiaux de 6.000 m<sup>2</sup> couverts. L'installation d'industries de transformation, notamment de conserverie et de congélation est maintenant décidée.

L'activité de la Compagnie s'étend à d'autres domaines complémentaires : Le reboisement des garrigues et des montagnes cévenoles, la modernisation de l'habitat rural et l'aménagement des villages dans le but de l'amélioration des conditions de vie et de l'accroissement de la rentabilité des sols.

Les travaux ont été commencés en 1957. Mais il n'est pas possible pour

le moment d'en fixer la fin. Les résultats obtenus sur les 15.000 hectares bénéficiant de l'irrigation sont prometteurs, 90 quintaux de maïs, 30 tonnes de pommes de terre, 35 tonnes de tomates, 40 tonnes de pommes golden, par hectare. Peut-on cependant parler déjà de « Californie française » ? Un proche avenir nous éclairera sur ce point.

### Critique et conclusion

Comme toute réalisation collective en régime capitaliste, une telle œuvre comporte des risques et appelle des réserves.

Il faut craindre une concentration excessive des exploitations, la constitution de Sociétés capitalistes et l'application de méthodes plus ou moins importées d'Afrique du Nord, que nous serons amenés à combattre.

Il faudra éviter l'écueil de la prolétarisation des petits paysans. La rupture de l'équilibre économique des régions voisines de la zone aménagée est, d'autre part un danger réel, d'autant que la Compagnie paraît se désintéresser des zones non irriguées comprises dans le périmètre de sa concession.

En vérité elle n'est pas directement responsable de cette situation car le montant de ses crédits est relativement faible et elle doit renoncer à son rôle d'équipement et de modernisation régionale, pour se cantonner

dans celui, plus étroit, de la seule irrigation.

A cet égard, il faut se dénier de la recherche de la rentabilité immédiate, qui subordonnerait l'avancement des travaux à la mise en valeur parcellaire. Sans doute celle-ci doit se faire simultanément, mais en matière d'investissements publics de cet ordre, il faut tendre vers la réalisation intégrale et sans retard, car c'est d'elle que dépend, en définitive, l'expansion économique régionale et donc la véritable rentabilité.

Enfin il faut dire que le succès de l'opération est en partie conditionné par la politique agricole de la nation elle-même.

On doit noter aussi l'élévation anormale du coût des terres, due en grande partie à l'entrée de capitaux d'Afrique du Nord qui interdit à de nombreux cultivateurs du pays d'espérer un agrandissement de l'exploitation familiale et qui a pour conséquence de décourager de nombreux jeunes cultivateurs.

C'est assez dire que nos perspectives socialistes trouveront là matière à se développer et qu'une réalisation d'une telle ampleur ne peut que déboucher sur une transformation profonde des structures économiques et sociales dont il nous appartiendra qu'elles soient bénéfiques à la fois pour la Société et pour l'homme, qu'elles concilient les impératifs collectifs avec les exigences morales de la personne humaine.

# C.F.T.C. : Une étape est franchie

*Le rapport sur les salaires, présenté par R. Bonety, des métaux du Nord devait être au centre des discussions du 31e Congrès de la C.F.T.C. En fait, malgré son incontestable importance, ce n'est pas ce texte qui a le plus marqué les militants ou les invités présents dans la salle. Un sentiment dominait les débats : une page se tournait ; un tournant s'amorçait ; une époque — celle du syndicalisme chrétien traditionnel — était définitivement terminée.*

L'élection d'Eugène Descamps au poste de secrétaire général de la centrale a fait couler beaucoup d'encre. Avec lui, la gauche, dont il est depuis longtemps le leader, accède à la fonction la plus importante de la confédération. Mais, plus significative encore est l'évolution qui a permis cette élection. En 1957, les minoritaires quittaient la salle du Congrès d'Asnières en chantant « les Canuts » parce qu'on n'avait pas voulu leur accorder les postes auxquels ils avaient droit. Depuis la situation s'était améliorée. Le 13 mai 1958 avait permis un rapprochement de la gauche et du centre et une direction bi-partite avait pu être mise en place.

Les idées aussi évoluaient. Le seul mot de socialisme provoquait jadis de violents remous. Déjà au congrès de 1959, Gilbert Declercq autre leader de la gauche et dirigeant des grèves dures de Nantes (1955), pouvait faire adopter un « programme pour une planification démocratique », démocratique étant pris ici dans le sens de socialiste. Aujourd'hui, la salle applaudira, approuve les orateurs qui se réclament du socialisme. Les traditionalistes, eux se taisent, ou essaient de reprendre sous une autre forme les positions de la gauche ; ce qui indique pour le moins un certain désarroi.

## Des problèmes à résoudre

Bien entendu, un congrès axé à gauche, avec une élection comme celle de Descamps, apparaît comme positif. Mais il laisse encore bien des points dans l'ombre. Par exemple, la « déconfessionalisation » : la fédération de la Chimie l'avait mise en avant après son dernier congrès. Mais un chantage à la scission de certains éléments de droite a fait remettre le problème à plus tard : une commission s'occupe de la doctrine ; elle doit présenter son rapport dans quelques mois.

L'autre problème important éludé par le congrès, c'est celui des rapports avec le groupe formé par la S.F.I.O. les radicaux, Force-Ouvrière et la Fédération de l'Education Nationale. On se souvient des remous qu'a provoqué, parmi la gauche de la C.F.T.C. le communiqué sur l'Algérie signé par l'ensemble de ces organisations. Le contenu était discutable et surtout, la publication du texte paraissait avoir pour unique but de redorer le blason de Guy Mollet.

## La C.F.T.C. et le néo-capitalisme

Les problèmes que nous venons d'évoquer, les progrès de la gauche, ont sans doute profondément influé sur le congrès. Il faut revenir aux débats eux-mêmes. L'offensive est menée par Declercq et quelques autres contre le néo-capitalisme. Le régime actuel soutient le néo-capitalisme ; le plan gouvernemental est un plan lié à certains intérêts particuliers. *Le syndicat ne saurait, ni les cautionner ni s'intégrer à l'appareil d'Etat.* Mais il doit défendre les intérêts de ses mandants les salariés, aussi bien dans les commissions du plan qu'à l'extérieur. Un refus pur et simple n'est pas admissible. Il conduirait à laisser au néo-capitalisme toute latitude en ce domaine. Aussi est-il nécessaire de contrer les propositions patronales par des propositions syndicales. Les militants ne peuvent oublier leur objectif : promouvoir la planification démocratique (à noter que les thèses sur la planification se rapprochent de celles défendues par Pierre Le Brun à la C.G.T. et aussi des positions du P.S.U.)

Le combat contre le néo-capitalisme n'est pas facile. Les travailleurs peuvent se laisser prendre à certains piéges : par exemple, dans certains cas, l'intérêt peut séduire les sala-

riés. La distribution d'actions leur apparaît parfois comme une prime quelconque : rien de plus.

Le congrès se préoccupera aussi du sort des travailleurs des services publics et des fonctionnaires menacés par la réquisition. La défense du droit de grève et des droits syndicaux, la lutte pour la protection des délégués seront demain les tâches essentielles du mouvement syndical.

## Paupérisation ou disparité des salaires ?

Le rapport de Bonety sur les salaires ouvre une large discussion. Sa thèse appuyée sur des solides statistiques, est la suivante : *La paupérisation absolue est un mythe. La réalité, c'est la progression inégale des salaires dans les différents secteurs ; c'est la disparité des revenus entre les régions, entre les entreprises ou les secteurs d'activité.* Cette disparité est favorisée par la méthode de discussion patronat-syndicats. Les accords de salaires concernant des minima très

lointains des salaires pratiqués réellement dans les entreprises. Leur augmentation ne joue pas de la même façon selon ces entreprises, ce qui accroît encore la disparité.

Enfin se pose le problème de l'unité d'action et, surtout de l'unité d'action avec la C.G.T. La centrale est favorable à l'unité réalisée à l'échelon de l'entreprise ou de la fédération, sur des objectifs revendicatifs précis. Elle s'oppose, sauf cas exceptionnel, à l'unité d'action politique. Le poids du P.C. sur la C.G.T. fausse, pensent les dirigeants chrétiens, une telle unité.

L'unité d'action revendicative ne va pas non plus sans poser certains problèmes. Les affaires Thomson — où la C.G.T. a tout fait pour rompre le cartel intersyndical qui impulsait les grèves de cette année — et Renault — dont nos camarades ont déjà entendu parler — sont des exemples d'échecs de l'unité (pour ne pas dire plus !). Les positions adoptées par le Congrès C.G.T. ne vont d'ailleurs pas faciliter les rapports entre les syndicats des deux centrales.

Mais, parce que les militants C.F.



(Hubert)  
Eugène DESCAMPS.

T.C. sont dynamiques parce qu'ils ont perdu tout complexe à l'égard des communistes, il est probable qu'ils feront tout pour réaliser cette unité revendicative.

Robert LEROUX

# C.G.T. : Retour au sectarisme

Aucune surprise n'était possible : de dimanche à vendredi, le 33<sup>e</sup> congrès de la C.G.T. a gardé le même ton : durcissement à l'égard du pouvoir ; sectarisme envers les autres organisations.

CHAQUE intervention comportait, comme prévu, l'attaque, maintenant traditionnelle, contre les monopoles et leur régime. Chaque intervention — sauf exception — comportait également et à la fois, l'affirmation d'un attachement profond à l'unité de la classe ouvrière et de très dures critiques contre la C.F.T.C., Force-Ouvrière ou la F.E.N. On reprochait aux syndicats concurrents d'être craintifs, terrorisés par le pouvoir ou le patronat (intervention de Georges Frishmann, secrétaire de la Fédération des P. et T.) ou, au contraire de prôner une politique « aventuriste » (Sinno, délégué du Syndicat Thomson) ou encore d'être en même temps timorés et aventuristes. Par exemple, Marius Apostolo expliquait à peu près : la C.F.T.C., — nous pouvons le prouver par des textes —, s'oppose à l'action par atelier ; par contre, elle veut lancer des mouvements plus vastes alors que la base n'est pas prête à cela. Et Apostolo en arrivait à conclure : « L'unité ne peut se faire dans la confusion. Nous ne donnerons pas la main à la C.F.T.C. pour replâtrer le capitalisme ».

Comme prévu aussi, les attaques contre la minorité ont été très nombreuses. C'est surtout Pierre Le Brun qui est pris à partie par les orateurs.

Apostolo lui reproche son attitude lors du référendum (P. Le Brun avait repris l'idée d'un boycott général de la gauche) ; Léon Mauvais d'abord, puis Benoit Frachon, l'avertissent : attention, disent-ils, tes prises de positions sont exploitées par les ennemis de la C.G.T. On tente d'ailleurs de dissocier Léon Rouzaud de Pierre Le Brun, Léon Mauvais fait voisiner une critique très sèche, très acerbe des positions de Le Brun avec un éloge magnifique, démagogique et très applaudie par les délégués, des qualités personnelles de Léon Rouzaud : Léon, déclare-t-il, malgré les divergences qui l'opposent parfois à la majorité de la Commission administrative, « fait preuve d'un grand esprit de responsabilité et d'attachement à la C.G.T. ». (Rouzaud comme Berthelot, secrétaire de l'Union des Fédérations de fonctionnaires restent, malgré ces avances, solidaires de P. Le Brun.)

Enfin, beaucoup plus douteuses étaient l'approbation quasi-unanime des rapports présentés par la majorité du Bureau confédéral, et l'élection unanime, par le Comité confédéral national, d'une nouvelle Commission administrative où les opposants continuent à figurer.

Mais cette unicité finale ne peut empêcher quelques remarques.

La minorité est attaquée avec violence, critiquée,

minimisée par le congrès ; or, ses représentants acceptent de voter des textes sur lesquels ils font des réserves et de continuer à siéger aux organismes directeurs de la centrale. La minorité fait la preuve de sa faiblesse ; elle n'a guère plus de quatre ou cinq orateurs sur les dizaines de délégués qui ont pris la parole ; or, les majoritaires évitent de l'écraser totalement, ils continuent à l'accepter à la direction confédérale. Pourquoi ?

Il y a, à cette attitude parallèle des minoritaires et des majoritaires, deux sortes de raisons. Des raisons extérieures à la centrale. La présence de Pierre Le Brun, de Léon Rouzaud est considérée comme la preuve de la démocratie à la C.G.T. et les orateurs majoritaires soulignent volontiers que,



(A.F.P.)  
Pierre LE BRUN  
Une minorité attaquée.

si au Bureau de la Fédération de l'Education Nationale, les opposants sont éliminés, à la C.G.T. ils peuvent participer aux décisions. Ce jeu, Pierre Le Brun et Rouzaud le jouent par souci d'unité ; ils le jouent d'autant plus que cette année, de sérieuses menaces pèsent sur les droits syndicaux et sur le droit de grève. Les gros syndicats de fonctionnaires, base de la minorité, ont sans doute voté les rapports majoritaires pour répondre à la manifestation de solidarité du Congrès à leur égard.

Mais les raisons internes dominent. Le Congrès était visiblement composé à 90 % au moins, de militants communistes ou communistes. Le ton et le style des interventions étaient assez probants. Il aurait donc été facile d'éliminer Le Brun et ses amis. Mais le Congrès était-il représentatif de la base cégétiste ? Il semble que non. En effet, rares sont les syndicats où une discussion sérieuse précède le Congrès. Dans la plupart des cas, seul le bureau syndical a eu connaissance des rapports présentés. La tribune de discussion du Peuple, organe confédéral, a été peu fournie. D'ailleurs, la diffusion très limitée du

Peuple fait que la majorité des militants C.G.T. ignore purement et simplement les textes du Congrès. On fait confiance pour les votes aux camarades délégués.

Or, très souvent, les délégués sont communistes ; ils se recrutent parmi les cadres moyens du syndicalisme, responsables de fédérations, d'unions départementales, d'unions locales ou de gros syndicats. On se trouve devant cette situation particulière : une majorité d'adhérents non communistes à la base, un sommet où siègent quelques non-communistes et, entre les deux, un appareil, le squelette de la C.G.T., presque entièrement contrôlé par le P.C. (Il est vrai que les communistes de la C.G.T. apparaissent souvent comme les meilleurs militants.) Le rapport des forces au Congrès n'est donc pas le rapport réel des forces de la centrale. Cela, les majoritaires comme les minoritaires le savent. Une élimination de Pierre Le Brun et de Léon Rouzaud aurait donc des conséquences à la base.

Ajoutons à cela que plusieurs grosses organisations sont hors du contrôle du P.C. (ou sont dirigées conjointement par des communistes et des non-communistes). Elles n'adoptent en rien les variations de ligne observées d'un congrès à l'autre. Elles participent aux Congrès, votent les textes et puis, continuent, aidées par la large autonomie qui leur est laissée, à pratiquer leur propre politique. Sur elles aussi, l'élimination des minoritaires aurait des conséquences. Enfin, de même que Frachon trouve un avantage tactique à la présence des opposants aux organismes directeurs, cette présence ne gêne nullement l'action des minoritaires. « Je continuerai d'exprimer et de défendre mes positions, déclarait Pierre Le Brun, librement et pleinement, à quelque niveau de responsabilité que ce soit, sauf bien entendu, dans l'exercice d'un mandat. »

D'autant que Le Brun et ses amis ont durci leurs positions. Ils n'ont fait aucune concession, aucune autocritique n'ont accepté aucun rapprochement. Si les événements actuels les ont amené à voter (sauf Pastre) les rapports du congrès, tous restent décidés à ne pas reculer. Ils estiment en effet que l'avenir leur donnera raison. La majorité ne pourra pas toujours se réfugier dans le passé ; elle sera obligée de tenir compte de faits nouveaux comme l'évolution de la C.F.T.C.

Cela dit, on ne peut contester que le sectarisme du congrès, la violence des attaques contre les autres centrales, la tactique de « Front unique à la base » visant à séparer les syndicats de la C.F.T.C., de F.O. ou de la F.E.N. de leurs dirigeants, vont peser lourdement sur les futures luttes ouvrières. Tout se passe comme si les communistes de la C.G.T. voulaient s'isoler dans l'opposition au régime et au patronat de manière à apparaître, plus tard, comme les seuls opposants. Il faut espérer que les circonstances les obligent à assouplir quelque peu cette position.

Lucien RIOUX

## LA SOUSCRIPTION DU P.S.U.

Beaucoup d'amis ont répondu à notre appel.

Mais le total des sommes déjà rentrées et des engagements de versements mensuels pris pour l'année est encore nettement inférieur aux 6 millions d'anciens francs qui étaient absolument indispensables, avant même le surcroit de dépenses entraînées par la lutte contre les militaires fascistes et leurs complices.

Nous avons donc, plus que jamais, besoin de vous tous. Envoyez votre obole à Maurice Klein (37, rue de Trévise, Paris (9<sup>e</sup>) - C.C.P. 4435-35 Paris) et remplissez la formule d'engagement ci-dessous.

Le Secrétaire National,  
Edouard DEPREUX.

Le Trésorier,  
Maurice KLEIN.

Je, soussigné (NOM, prénoms, adresse) .....  
.....  
m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié (C.C.P. 4435-35 - Paris), la somme de ..... NF.  
Signature : .....

## Stages nationaux de formation

### — ÉTÉ 1961 —

Le Parti Socialiste Unifié organise dans l'été 1961 trois stages de formation. Il y aura donc en tout place pour 140 camarades, et chaque fédération se doit d'être représentée à l'un — au moins — de ces stages.

Dans les trois cas les camarades passeront une semaine de travail calme en pleine campagne, dans des conditions de confort très satisfaisantes.

Les Secrétaires fédéraux recevront toutes indications pratiques sur les conditions matérielles. Le prix coutant pour chaque stagiaire sera de 40 à 50 NF, selon le stage, plus la moitié du prix de son voyage, après péréquation entre tous les participants.

#### STAGE DE FORMATION GENERALE

- DU 29 JUILLET AU 5 AOUT, à Cerisy-la-Salle (Manche).
- 3 jours : Initiation économique.
- 1 jour : Les classes sociales en France.
- 1 jour : La gauche, le P. S. U. et le régime.
- 1 jour : Les organisations de masse.
- 1 jour : La gauche et l'Europe.
- 1 jour : Conclusions du stage.

#### STAGE « ENTREPRISES »

- DU 2 AU 10 SEPTEMBRE, Région parisienne.
- 1 jour : L'entreprise et son contexte économique, le secteur public.

1 jour : Structures sociales de l'entreprise.  
1 jour : Fonctionnement financier de l'entreprise.  
1 jour : Le pouvoir dans l'entreprise et le droit de contestation.  
1 jour : Stratégies patronales et ouvrières.  
1 jour : La gestion ouvrière. Le militant P.S.U. dans l'entreprise.  
1 jour : Le mouvement syndical.  
1 jour : Conclusions du stage.

#### STAGE « JEUNES »

- DU 16 AU 23 SEPTEMBRE. Vallée de Chevreuse (S.-et-O.).
- 3 jours : Tâches du Socialisme.
  - Planification.
  - Pouvoir économique et démocratie.
  - Décolonisation.
  - La gauche, le P.S.U. et le Front Socialiste.
- 2 jours : La jeunesse :
  - Mouvements et institutions de jeunesse.
  - Politique de la jeunesse.
- 3 jours : Jeunesse et Education :
  - Réforme de l'enseignement.
  - Programmes et culture.
  - Démocratisation de l'enseignement et démocratie.
  - Conclusions du stage.

## DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour le stage (rayer les mentions inutiles) :

- « GENERAL » : 29 juil. au 5 aout, Cerisy-la-Salle (Manche)
- « ENTREPRISES » : 2 au 10 septembre, Région Parisienne.
- « JEUNES » : 16 au 23 sept., Val de Chevreuse (S.-et-O.)

#### • RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Profession : .....  
Date de naissance : .....  
Téléphone : .....

#### • PARTI

Fédération : .....  
Section : .....  
Date d'adhésion : .....  
Responsabilités : .....  
Appartenances politiques antérieures : .....

#### • SYNDICAT

Confédération : .....  
Fédération : .....  
Responsabilités syndicales : .....

#### • DIVERS

Qualifications (professionnelle, administrative, universitaire ou autres...) : .....

Autres organisations (culturelles, de jeunesse, etc.) : .....  
Fonctions électives (municipales, Sécurité Sociale, Allocations familiales, H.L.M., Parents d'élèves, etc.) : .....

#### • RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Je me rendrai au stage par mes propres moyens (auto, moto...)
- Je me rendrai par chemin de fer à la gare de St-Lô (stage général) — à Paris (stages entreprises et jeunes).

Signature : .....

## Rencontre Internationale de Jeunesse

du 29 juillet au 13 aout 1961 à ZADAR (Yougoslavie)

Sur l'initiative de la Direction de la Jeunesse et des Etudiants Yougoslaves et du Forum international de la Jeunesse, des conférences seront organisées sur « le socialisme yougoslave », « l'avenir des jeunes d'Europe », « les relations Europe-Afrique ». Soirées culturelles, sports et visite de deux jours de Venise sont aussi au programme.

Tous frais compris : 408 NF.

Renseignements : Forum International de la Jeunesse, 23, Galerie-Vivienne Paris (2<sup>e</sup>) - (Tél. : CEN. 94-52).

## Le calendrier du P.S.U.

### BRIVE

La Section P.S.U. d'ANNECY (Haute-Savoie) organise le

#### MARDI 13 JUIN

à 21 heures à l'Hôtel de France, Rue Sommeiller, une Conférence publique sur les problèmes africains et la France, conférence faite par Maître Pierre STIBBE, Avocat à la Cour, Journaliste à « France-Observateur » Membre du Comité Politique National.

### RÉUNION PUBLIQUE

#### AU CENTRE NUCLÉAIRE DE SACLAY

Le Groupe d'Action Socialiste organise, sur le thème :

« Le Socialisme moderne » une réunion publique d'information et de discussion avec Léon HOVNANIAN, le

#### VENDREDI 16 JUIN

à 18 h. 30, Salle de l'Hôtel de Ville, à PALAISEAU.

Les travailleurs du Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay sont cordialement invités à cette réunion.

### ANNECY

Le P.S.U. présente deux candidats aux élections municipales partielles du 18 juin 1961 :

● G. DENNECKER, secrétaire fédéral du Parti Socialiste Unifié, membre du bureau du Comité de Brive pour la recherche d'une solution pacifique du conflit algérien.

● J. GOMES, secrétaire du Comité de Brive d'Action Laïque, membre du Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.

#### LES 24 ET 25 JUIN :

### WEEK-END D'ÉTUDES SUR L'EUROPE

La Fédération de Paris organise les Samedi 24 et Dimanche 25 Juin dans la vallée de Chevreuse, un Week-end d'études sur l'Europe.

● Samedi 24 : L'évolution économique de l'Europe et le Marché Commun, par le responsable de la commission économique du Parti. Débat.

● Dimanche 25 matin : L'évolution institutionnelle et politique de l'Europe. Présentation par Alain Savary.

● Dimanche 25 après-midi : La Gauche socialiste et l'Europe. Débat animé par Gilles Martinet, Pierre Naville, Oreste Rosenfeld, André Philip et deux responsables syndicaux.

Le prix de la session est fixé à 17 NF. Les inscriptions sont enregistrées à la Fédération de Paris, 8, rue Henner, Paris-IX<sup>e</sup>.

### “C. E. S.” PROGRAMME

#### ● BANLIEUE

Tous les mercredis, à 20 h. 30 : Initiation économique.

#### COURBEVOIE

Salle Esperet, coin du boulevard G. Clemenceau et de la rue A. Sylvestre. Gare de Bécon-les-Bruyères et Métro Pont de Levallois.

#### VILLEJUIF

Salle du Petit-Village (1er étage), Place des Fusillés.

#### ● 21 juin :

Qu'est-ce que le Socialisme économique ?

### PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin - ODE. 15-04

Du 7 au 13 juin

### LES GARÇONS

avec

Laurent Terzieff è  
J.-C. Brialy  
Mylène Demongeot  
Antonella Lualdi  
(Interdit aux moins de 16 ans)  
(Permanent de 14 h. à 24 h.)

### Ciné-club “Action”

Mardi 13 juin, à 20 h. 45, au cinéma « Le Paris », 56, Avenue de St-Ouen, un film sur la naissance du nazisme :

#### LISSY

de Konrad WOLF (l'auteur de « Etoiles »); présentation de Gilbert Badia.

## A PROPOS DU BIRTH-CONTROL

Un groupe parlementaire vient de déposer à l'Assemblée Nationale une proposition de loi tendant à établir une nouvelle réglementation de la prophylaxie anticonceptionnelle.

Nous croyons utile de rappeler à cette occasion que nos camarades Léon Hovnanian et Claude Panier avaient déposé, dès mars 1956, une proposition tendant à supprimer certains articles de la Loi du 31 juillet 1920. Celle-ci, on le sait, avait organisé la répression non seulement de l'avortement mais aussi de la prévention volontaire de la conception.

Dans leur exposé des motifs, nos camarades citaient en exemple les nombreuses législations étrangères favorables à la liberté de la conception.

Vient de paraître :

### LA NOUVELLE REVUE MARXISTE

Au sommaire de ce premier numéro :

- Après la mutinerie des généraux, par O. ROSENFELD.
- La V<sup>e</sup> République et le pouvoir militaire par P. NAVILLE.
- Pour un programme d'action contre la caste militaire, par M. FAVRE-BLEIBTREU.
- Militarisme et anti-militarisme dans la Société occidentale moderne par J.-M. VINCENT.
- Critique de la critique non critique (à propos du dernier livre de J.-P. Sartre), par H. LE-FEBVRE.
- Les formes de la propriété et la gestion de l'économie, par N. PACHITCH.
- Prix au numéro ..... 3 NF.
- Abonnement (1 an) ... 10 NF.
- Abonnement de soutien 50 NF.
- 6, rue Thouin, Paris (5<sup>e</sup>) - C.C. P. 5617-88 Paris.
- Directeurs responsables :  
M. FAVRE-BLEIBTREU,  
P. NAVILLE,  
O. ROSENFELD.

#### COMMUNIQUE

La C.N.T. (Confédération Nationale des Travailleurs espagnols, en France) communique :

« Lors de la réception de M. Kennedy à l'Hôtel de Ville, une manifestation d'union des réfugiés politiques espagnols (150 environ) a eu lieu aux cris de « Kennedy, à bas Franco ». Ils arboraient une pancarte « Kennedy, down with Spain ».

Cinq des manifestants ont été emmenés au Commissariat.

Un journaliste de la radio de Chicago a fait une interview des manifestants ».

## Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

#### ● Rédaction :

8, rue Henner  
Paris (IX<sup>e</sup>)  
PIG. 65-21 - TRI. 28-48

#### ● Administration :

54, boulevard Garibaldi  
Paris (XV<sup>e</sup>)  
SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois .....	5 NF
6 mois .....	10 NF
1 ans .....	19 NF
Soutien .....	30 NF

— Directeur-Gérant : Roger CERAT

I.R.B., 60, rue René-Boulanger, Paris-X<sup>e</sup>

— Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

# Résultats des cantonales

(Suite de la page 3)

**Canton d'EVAN.**  
Nogues, candidat de gauche soutenu par le P.S.U. : 1.669 (49 %) ; Féron, indépendant : 1.600 ; P.C.F. : 86.

**Canton de JUGON.**

Union démocratique : 1.842 ; U.N.R. : 848 ; Besnard, P.S.U. : 645 (17 %) ; P.C.F. : 482.

**Canton de LOUDEAC.**

Républicain d'act. soc. : 1.856 ; Indépendants : 1.580 ; Perrault, candidat de gauche soutenu par le P.S.U. : 1.405 (28 %) ; P.C.F. : 285.

**Canton de MAEL-CARHAIX.**

Entente républicaine : 1.400 ; P.C.F. : sortant, 1.346 ; P.S.U., Keribin : 1.229 (31 %).

**Canton de MONCONTOUR.**

Indépendants : 3.745 ; P.S.U. Gavory : 826.

**Canton de PLELAN.**

Indépendants : 1.042 ; P.S.U. : 748.

**Canton de PLOUAGAT.**

Indépendants : 1.903 ; P.S.U., Legarff : 400.

**Canton de PONTREUX.**

Indépendants : 3.288 ; P.S.U., Dello : 505.

**Canton de ST-BRIEUC-NORD.**

M.R.P. : 4.847 ; P.C.F. : 2.012 ; P.S.U., Galaup : 1.119 (12 %) ; S.F.I.O. : 935.

**CREUSE**

**Canton de CHATELUS-MALVALEIX.**  
P.S.U. : Dr Monteiller : 1.139 ; Soc. indépendant sortant : 1.093 ; S.F.I.O. : 516 ; P.C.F. : 254.

**FINISTÈRE**

**Canton de BREST (2<sup>e</sup>),** votants 21.204. U.N.R. : 5.150 ; M.R.P. : 5.033 ; P.C.F. : 4.048 ; S.F.I.O. : 2.574 ; Indépendants : 2.208 ; Tremintin, P.S.U. : 1.735 (8,5 %).

**Canton de BREST (3<sup>e</sup>),** votants 9.380. Indépendants : 2.546 ; U.N.R. : 1.922 ; P.C.F. : 1.534 ; M.R.P. : 1.362 ; Le Gouil, P.S.U. : 1.118 (12 %) ; S.F.I.O. : 888.

**Canton de CONCARNEAU :**

Naviner, Union des Gauches, soutenu par le P.S.U. : 5.230 ; M.R.P. : 1.789 ; P.C.F. : 1.700 ; S.F.I.O. : 1.693 ; Ind. : 240.

**GARD**

**Canton d'AIGUES-MORTES.**  
P.C.F. : 1.210 ; Dr Bastide, P.S.U., conseiller sortant : 1.117 (34 %) ; Réactionnaires : 975.

**LA COMMISSION EXECUTIVE DE LA FEDERATION DU GARD A DECIDE LE MAINTIEN DU CANDIDAT P.S.U.**

**Canton de SOMMIERES.**

Bouet, P.S.U., conseiller sortant : 1.597 (47 %) ; Indépendants : 1.044 ; P.C.F. : 639.

**Canton de SAINT-CHAPTES.**

Dr Martin, P.S.U., conseiller sortant : 899 (36 %) ; Rad. : 891 ; P.C.F. : 400 ; S.F.I.O. : 392.

**Canton d'ALES-OUEST.**

P.C.F. : 2.505 ; S.F.I.O. : 2.372 ; M.R.P. : 1.079 ; P.S.U. : Dr Meynard 600.

**Canton de NIMES (1<sup>e</sup>).**  
P.C.F. : 2.915 ; S.F.I.O. : 2.268 ; U.N.R. : 1.664 ; M.R.P. : 942 ; P.S.U., Ceillier : 460.

**HAUTE-GARONNE**

**TOULOUSE-CENTRE.**  
S.F.I.O. : 5.927 ; Ind.-M.R.P. : 5.676 ; P.C.F. : 3.997 ; P.S.U. : 1.239 ; Rad. 798 ; Pouj. : 504 ; Extrême droite : 800.

**TOULOUSE-OUEST.**

S.F.I.O. : 8.158 ; P.C.F. : 4.144 ; U.N.R. : 3.016 ; M.R.P. : 993 ; P.S.U. : 981 ; Rad. : 882 ; Pouj. : 200.

**LES CANDIDATS SE DESISTENT DANS CES DEUX CANTONS POUR LES CANDIDATS DU P.C.F.**

**GERS**

**Canton de CAZABON.**  
Indépendants : 918 ; S.F.I.O. : 794 ; P.S.U. : 321 (15 %) ; P.C.F. : 155.

**Canton de FLEURANCE.**

S.F.I.O. : 952 ; Radical : 588 ; P.S.U. : 345 (16 %) ; P.C.F. : 284 ; Paysan : 67.

**HÉRAULT**

**Canton de MONTPELLIER,** votants 17.908. Rad. soc. : 6.372 ; Ind. : 4.908 ; P.C.F. : 3.079 ; U.N.R. : 2.200 ; P.S.U., Antonini : 1.349 (7,8 %).

**ILLE-ET-VILAINE**

**Canton de PLEINE-FOUGERES,** votants 4.269. Indépendants : 2.566 ; P.S.U., Dory : 1.476 (34 %) ; P.C.F. : 227.

**Canton de RENNES NORD-OUEST,** votants 8.246.

M.R.P. : 2.997 ; Indépendants : 2.421 ; P.C.F. : 956 ; S.F.I.O. : 848 ; U.N.R. : 616 ; P.S.U. : 608 (7,4 %).

**Canton de RENNES SUD-OUEST,** votants 7.981.

U.N.R. : 3.444 ; M.R.P. : 1.913 ; P.C.F. : 1.144 ; S.F.I.O. : 1.020 ; P.S.U. : 460 (5,8 %).

**ISÈRE**

**Canton de CLELLES,** votants 784. Poujadiste : 392 ; Radical : 143 ; P.S.U., Jacquin : 102 (13 %) ; Centre gauche : 88 ; P.C.F. : 59.

**Canton de SAINT-MARCELLIN,** votants 4.006.

Indépendants : 1.976 ; M.R.P. : 899 ; P.S.U., Mante : 515 (13 %) ; P.C.F. : 393 ; Pouj. : 223.

**LE CANDIDAT P.S.U. EST LE CANDIDAT UNIQUE DE LA GAUCHE AU SECOND TOUR.**

## JURA

**Canton de BEAUFORT,** votants 2.313. Indépendant : 815 ; R.G.R. : 568 ; P.S.U. : 465 (20 %) ; P.C.F. : 431 ; Poujadiste : 34.

**Canton de DAMPIERRE.**

Indépendant : 1.008 ; P.S.U. : 328 (19 %) ; R.G.R. : 200 ; P.C.F. : 150.

**Canton de LONS-LE-SAUNIER,** votants 7.372.

Modéré 2.180 ; Radical : 2.111 ; P.C.F. : 1.195 ; M.R.P. : 1.060 ; P.S.U. : 556 (7,5 %) ; S.F.I.O. : 265.

**Canton de MOREZ,** votants 3.160.

Centre : 1.454 ; Indépendant : 681 ; P.S.U. : 370 (11,5 %) ; S.F.I.O. : 346 ; P.C.F. : 309.

## LOIRE

**Canton de SAINT-ETIENNE NORD-EST,** votants 10.086.

Centre républicain : 4.652 ; P.C.F. : 2.900 ; M.R.P. : 1.065 ; P.S.U., Coste : 622 (6,1 %) ; Radical : 605 ; Pouj. : 242.

Dans le canton de SAINT-CHAMOND où Antoine Pinay est réélu, le P.S.U. obtient 8,1 % ; la coalition S.F.I.O.-Radicaux : 7,4 % ; le P.C.F. : 13,7 %.

Dans le canton de MONTBRISON où l'indépendant Vicard est réélu, le P.S.U. obtient 7,9 % ; la coalition S.F.I.O.-Radicaux : 10,5 % ; le P.C.F. : 10 %.

## LOT-ET-GARONNE

**Canton de FURNEL,** votants 4.757. Soc. indépendant : 1.478 ; Escande, U.F.D., soutenu par le P.S.U. : 1.341 (29 %) ; S.F.I.O. : 1.098 ; P.C.F. : 542 ; Indépendant : 298.

**Canton de LAROQUE-TIMBAUD,** votants 1.378.

Dr Valois, P.S.U. : 614 (45 %) ; Indépendant : 492 ; Radical : 206 ; P.C.F. : 66.

## MARNE

**Canton de BEINE.**  
Rad. soc. 970 ; Modéré : 659 ; P.S.U., Rodrigue : 419 (18,5 %) ; P.C.F. : 130.

**Canton de CHATILLON.**

S.F.I.O. soutenu par M.R.P. : 917 ; P.

## Philosophie

### de la campagne électorale

**Nous l'avons dit dès le début, c'est un règlement de comptes entre complices du 13 mai. Hier unis pour assassiner la IV<sup>e</sup> République — moribonde, certes — ils se sont partagés les dé pouilles et, aujourd'hui, s'entre-déchirer. C'est courant dans les gangs.**

**Remarquons cependant, que les ultra-s font les frais de l'opération : Moatti, Mme A. Debray, et aussi Garnier-Thoron qui changea son étiquette de R.P.F. pour devenir S.F.I.O., sans rien modifier des conceptions ultra-s qu'il partageait avec Lacoste et Lejeune.**

**Si le IX<sup>e</sup> arrondissement a été choisi comme champ clos, c'est parce qu'il est le type même d'un secteur « petit**

C.F. : 275 ; P.S.U., Chopin : 203 (14,5 %).

**Canton de MONTMORT.**

M.R.P. : 1.044 ; P.S.U., Dr Marquette : 481 (25 %) ; U.N.R. : 230 ; P.C.F. : 149.

**Canton de VITRY-LE-FRANÇOIS.**

M.R.P. : 1.782 ; U.N.R. : 1.382 ; P.C.F. : 1.117 ; P.S.U., Afchain : 340 (6,1 %).

## MEURTHE-ET-MOSSELLE

**Canton de CONFLANS-JARNY,** votants 5.949.

Radical 3.140 ; P.C.F. : 2.136 ; P.S.U., Randol : 649 (11 %).

**Canton de NANCY-NORD.**

P.C.F. : 2.257 ; Indépendant : 3.239 ; U.N.R. : 6.541 ; S.F.I.O. : 1.304 ; P.S.U. : 881 (6,19 %).

**Canton de NANCY-SUD.**

U.N.R. : 5.670 ; Indépendant : 4.730 ; P.C.F. : 1.308 ; S.F.I.O. : 913 ; P.S.U. : 773 (5,76 %).

## NIÈVRE

**Canton de NEVERS.**

U.N.R., Durbet, député : 5.365 ; P.C.F. : 4.441 ; S.F.I.O. : 2.369 ; P.S.U. : 820 (7 %).

**LE CANDIDAT P.S.U. SE DESISTE POUR LE CANDIDAT DU P.C.F.**

## OISE

**Canton de PONT-SAINT-MAXENCE.**

U.N.R. : 2.700 ; P.C.F. : 915 ; P.S.U. : 748 (16 %) ; S.F.I.O. : 442.

## PUY-DE-DOME

**Canton de RIOM-EST,** votants 3.236.

Indépendant 1.115 ; M.R.P. : 946 ; P.C.F. : 498 ; S.F.I.O. : 429 ; P.S.U. : 248 (7,8 %).

**Canton d'ISSOIRE.**

Radical 1.599 ; S.F.I.O. : 829 ; P.C.F. : 583 ; U.N.R. : 408 ; P.S.U. : 207 (6 %).

## HAUT-RHIN

**Canton de SAINT-AMARIN.**

U.N.R. : 3.480 ; M.R.P. : 1.701 ; P.S.U. : 218 ; P.C.F. : 92 ; S.F.I.O. : 27.

## SEINE-MARITIME

**Canton de SOTTEVILLE** votants 16.407.

P.C.F. : 7.072 ; P.S.U., Taffereau :

## L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DU IX<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

<

# histoire d'un dictateur

L'assassinat de Trujillo marque en Amérique Latine la fin d'une ère : celle des « caudillos », des dictateurs militaires, dont il était le dernier survivant d'importance. Même si la mort du tyran de Saint Domingue n'a pas d'effet immédiat sur la situation politique dans les Caraïbes, elle n'en est pas moins lourde de conséquences, ne serait-ce que par le vide qu'elle crée.

**O**N commence à connaître les circonstances de cette mort, digne des meilleurs films policiers. Trujillo rentrait de sa capitale à sa résidence d'été lorsque sa voiture fut prise en chasse et rattrapée par trois voitures chargées d'hommes armés ; dégainant le revolver qui ne le quittait jamais, il ouvrit le feu sur les assaillants, tandis que son chauffeur vidait sur eux les chargeurs de deux mitrailleuses. Mais, le nombre prévalut : mortellement blessé, Trujillo fut achevé à coups de couteaux, alors que le chauffeur était épargné. Ainsi sa carrière s'acheva comme elle avait commencé : par le meurtre et dans le sang.

## Une ascension à coups de revolver

Né en 1891, Trujillo eut de modestes débuts puisqu'il fut d'abord employé des postes. Sa fortune commença avec le débarquement des Marines Américains en 1916 : Rafael Leonidas Trujillo se mit au service des occupants et entra dans la police qu'ils avaient créée. Son ascension y fut foudroyante. Lieutenant à 30 ans, il devint colonel à 35 et général à 37. En 1928, il devint chef d'Etat-Major ; il a déjà mis au point les techniques politiques qui lui serviront toute sa vie ; il sait éliminer un concurrent et rendre vacant un poste qu'il convoite... à coups de revolver. Il profite de ses fonctions à la police pour s'assurer le concours des mauvais garçons de l'île, qui constitueront désormais ses troupes de choc. Bref, il est prêt à prendre le Pouvoir.

Aussi ne manque-t-il pas la première occasion qui se présente : en 1930, une révolte éclate contre le gouvernement.



(Keystone.)

A la tête des Forces armées... Rafael Junior a été à bonne école.

Solicité de part et d'autre, Trujillo trompe à la fois les insurgés et le Pouvoir, et est élu président de la République Dominicaine. Pendant la campagne, ses supporters avaient fait régner un véritable climat de terreur, molestant ou supprimant les adversaires du « jefe » ; aussi le résultat dépassa toutes les espérances : Trujillo eut à lui seul plus de voix qu'il n'y avait d'électeurs inscrits ! Ainsi commença un empire qui devait durer 30 ans.

Trujillo est sans aucun doute un des tyrans les plus abominables que la terre ait jamais porté. Le crime et le vol furent les deux piliers de son pouvoir. Président par intermittence,

il conserva sans interruption le poste de chef des armées et de la police qui faisait de lui le véritable maître. La chasse aux opposants fut ouverte dès les premiers jours du régime et ne s'arrêta plus : rançonné sans pitié au premier mot hostile, l'adversaire de Trujillo savait ce qui l'attendait en cas de récidive : la torture, la mort, la confiscation de ses biens au profit du dictateur. Ainsi, on évalue à près de 25.000 le nombre des exécutions pour délits politiques accomplies par les hommes de Trujillo ; pendant ce temps, le tyran devenait le premier propriétaire du pays, ayant acquis sans bourse délier, la moitié des terres cultivables et la plupart des installations industrielles et des services publics de l'île. C'est de Trujillo que s'est, pour une part, inspiré Miguel Angel Asturias en écrivant son admirable roman : « Monsieur le Président » mais la réalité en ce cas dépasse encore de beaucoup, la fiction.

## Tous les dictateurs de l'Amérique Latine

Non content d'assurer le « maintien de l'ordre » à Saint Domingue, Trujillo réva d'étendre ses méthodes à toute l'Amérique Latine. Aucun dictateur ne frappa en vain à sa porte : il fournit armes et munitions à Tacho Samoza, le bourreau du Nicaragua, pour l'aider dans sa lutte contre Pepe Figueres, le populaire président démocrate de Costa Rica ; à Castillo Armas pour lui permettre de renverser le président Arbenz et de noyer dans le sang la révolution guatémaltèque ; à Batista, abandonné en octobre 1958 par ses protecteurs américains, et qui résistera encore 3 mois aux fidélistes, avant de comprendre qu'il avait perdu la partie.

Secourable à ses amis, il est impitoyable envers ses ennemis. En 1956, M. Jesus de Galindez, professeur à l'Université américaine de Columbia, publie un sévère réquisitoire contre Trujillo, « La Era de Trujillo » ; quelques jours après la sortie du livre, Jesus de Galindez disparaît... On apprendra quelques mois plus tard qu'il a été enlevé en plein New York par les tueurs de Trujillo, déporté à Saint Domingue et exécuté sans jugement dans sa cellule. Pour plus de sûreté les auteurs et les complices de l'enlèvement ont été supprimés à leur tour ; l'organisateur du coup est en revanche récompensé : il n'est autre que son Excellence le général Arturo Escailla, ambassadeur de la République Dominicaine à Paris. Quatre ans plus tard, nouvel et retentissant exploit : le président vénézuélien Betancourt est blessé dans un attentat préparé par un autre homme de confiance de Trujillo, le colonel Abbes Garcia.

## Anticommunisme, prospérité relative et dollars U.S.

**S**UR le plan économique, en revanche, certaines améliorations sont à mettre à l'actif de Trujillo. La République Dominicaine (49.000 km<sup>2</sup>, 3 millions d'habitants) possède sans doute les terres les plus fertiles des Antilles ; il n'en reste pas moins qu'en 30 ans, Trujillo a porté le revenu national de l'île de 7 à 150 millions de dollars, qu'il a fait accéder son pays à l'autarcie alimentaire, qu'il a largement développé les cultures d'exportation (cacao, sucre, café), qu'il a triplé le nombre des usines et des ouvriers. De grands travaux spectaculaires ont été accomplis : la reconstruction monumentale de la capitale, après l'ouragan qui la ravagea en 1930, l'autoroute Washington, sur laquelle le dictateur devait trouver la mort.

Quelles sont les raisons de ces succès ? la première, c'est que l'aide et les capitaux américains n'ont jamais manqué à Trujillo, qui offrait toutes les garanties désirables quant à l'anticommunisme. C'est l'appui américain, — tant militaire qu'économique et financier —, qui permit à Trujillo d'asseoir son régime sur une armée bien équipée et sur une relative prospérité.

La seconde raison du développement économique de l'île, c'est que Trujillo poussait fort loin l'esprit de famille.



TRUJILLO, en visite chez FRANCO : Deux complices

## Indignation au Sénat américain : Trujillo junior dilapide les crédits

Nous avons déjà donné une évaluation de ses propriétés personnelles : si on ajoute à celles-ci les biens qu'il distribua généreusement à ses proches l'ensemble n'est pas loin de recouvrir la totalité des richesses de l'île, et l'on dit en Amérique Latine que la nationalisation des propriétés de la famille Trujillo suffirait à faire de Saint-Domingue un Etat socialiste ! Citons, parmi les parents du président : Hector, son frère qui lui succéda à la présidence de la République en 1952 et en 1957, et surtout Rafael junior, son fils, dont la carrière mérite d'être décrite avec plus de détails : colonel à 3 ans, « protecteur de l'enfance malheureuse » à 6 ans, « brigadier d'honneur » à 9 ans, ambassadeur à 17 ans, il quitta en 1958 Saint-Domingue, pour suivre les cours d'une académie militaire américaine. Il fut beaucoup moins assidu à ces cours qu'àuprès de... Kim Novak et Zsa Zsa Gabor qui se virent offrir, l'une deux Mercedes aux coussins recouverts de vison, l'autre, un manteau de fourrure de 8 millions de francs. Il y eut d'ailleurs un petit scandale à Washington quand de vertueux sénateurs découvrirent que les 30.000 dollars qu'avaient coûté ces menus cadeaux avaient été prélevés, sur la part du « Fonds d'Assistance Américain aux pays sous-développés » attribué à Saint Domingue... Rafael junior échoua en fin de compte à ses examens et rentra dans sa patrie où son père, afin de le consoler de la persécution honteuse que les Américains lui avaient infligée, le nomma général.

## Une opposition sans relâche

**M**ALGRE l'oppression policière, qui ne se relâcha jamais, l'opposition n'avait à aucun moment désarmé. Elle ne rencontra longtemps que des échecs : en 1947, une légion caraïbe se constitue pour libérer Saint Domingue ; mais les étudiants qui en constituent la majorité — Fidel Castro est parmi eux — ne parviennent même pas à débarquer ; leur flottille est coulée bas par la marine cubaine ; en 1959, après la victoire de Fidel sur Batista, les opposants et les exilés, groupés pour la plupart dans le Mouvement de Libération Dominicaine reprennent espoir ; les uns après les autres, les dictateurs ont été chassés. L'heure n'est-elle pas venue d'abattre Trujillo ? Conspirations de l'intérieur et tentatives d'invasion se multiplient pendant l'année 1969 : l'impréparation et la provocation policière se conjuguent pour les faire

toutes avorter, et la répression redouble.

Cependant, à l'extérieur, le cercle se resserre autour de Trujillo, désormais isolé et mis en quarantaine par la quasi-totalité des pays latino-américains. Il tente d'améliorer les choses en quittant la présidence à la veille de la Conférence de San José (sept. 1960) ; un fidèle « client », le docteur Balaguer, le remplace à ce poste, — en créant de toutes pièces un prétentu parti d'opposition (les adhérents furent recrutés dans la police ; chacun redoutant la provocation, aucun volontaire ne s'était présenté), en retirant aux innombrables parents du dictateur leurs fonctions officielles, etc... Mais, nul ne fut dupe, et le vieux renard eut l'amertume de se voir condamner même par les Américains qui, désireux d'obtenir le concours (ou la tolérance) des Etats sud-américains pour leurs entreprises contre Cuba, voulaient se distinguer d'un ami aussi compromettant. Il est vrai que, lorsque le Président Eisenhower proposa de réduire le « quota sucrier » (le contingent de sucre importé par les U.S.A. à un prix privilégié) de la République Dominicaine, comme avait été réduit celui de Cuba, le congrès, plus fidèle que le Président aux vieux amis de l'Amérique, refusa fermement une mesure aussi ingrate.

## Le déclin du « benefactor »

Avec la victoire électorale de M. Kennedy, Trujillo sentit souffler le vent de la fin. A l'intérieur, l'Eglise, elle-même s'était émuë des excès de la répression policière et entamait une vive campagne contre le régime. Le « Benefactor » de la République — tel était l'un des nombreux titres honoraire qu'il s'était attribué — commença à perdre la tête : tandis qu'il proposait à des experts tchèques de prendre en charge l'assistance technique à Saint-Domingue, il fit courir le bruit qu'un pacte de non-agression venait d'être conclu entre Fidel Castro et lui...

La mort lui sera venue d'un côté où il ne l'attendait sans doute pas : il ne semble pas que le geste du général Juan Thomas Diaz ait eu des raisons politiques et soit autre chose, qu'une vengeance personnelle. Provisoirement, le régime tient bon : le président Balaguer a nommé Rafael junior, à la tête des forces armées, des centaines d'arrestations ont été opérées, aucun indice n'est venu confirmer la rumeur, d'un soulèvement militaire dans trois garnisons de l'intérieur, et le général Diaz vient d'être abattu à son tour. Cependant, cette prolongation ne saurait être qu'un sursis : Rafael junior n'a pas l'envergure de son père... ce « fils à papa » qui a trouvé la place toute chaude n'a pas eu, comme son père, à s'élever à la force du poignet, et déjà, on s'agitait autour de l'héritage.

Bernard FRESNEAU.

(Suite en p. 2 col. 1)